

info métiers

LA REVUE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT * NOUVELLE-CALÉDONIE



DOSSIER

L'apprentissage Misez sur l'avenir de votre entreprise !

ÇA VOUS CONCERNE
Élections consulaires 2014

BON À SAVOIR
Les relations
avec la banque

FORMATION
Évaluation des risques
professionnels



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie



Sportero

2,5L TURBO DIESEL- BVA
178 CH DIN



PACK SPORT EDITION

- Vitres teintées
- Vinyle décoratif
- Jantes noires
- Peinture noire :

Garnitures Antibrouillards
Calandre
Rétroviseurs ext.
Toit
Déflecteurs AV / AR
Protège-capot
Roll bar
Baguette des marche-pieds



3 695 000^{XPF}*

SPORT EDITION

Sommaire

ACTUS

4

FORMATIONS CMA
Évaluation des risques professionnels

14

APPRENTISSAGE
Métallerie/Serrurerie

16

INFORMATIQUE ET INTERNET

18

BON À SAVOIR
Échéances fiscales
Les relations avec la banque
Salaire minimum et valeur du point

21

DOSSIER
L'apprentissage
Misez sur l'avenir de votre entreprise !

27

ÇA VOUS CONCERNE
Élections consulaires 2014

34

SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT
Les déchets professionnels :
les réduire plus, pour les gérer
moins !

36

SAVOIR-FAIRE
Sébastien Lecourtier, orthoprothésiste
Sharon Vialle, créatrice de faire-part
et d'articles de papeterie
événementielle

38

ENTREPRISES À VENDRE

41

Nous contacter :

Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie

10, avenue James Cook - BP 4186 - 98846 Nouméa Cedex
Tél. : 28 23 37 - Fax : 28 27 29 - courriel : cma@cma.nc
Internet : www.cma.nc

Antennes

Poindimié	Koné	Koumac	La Foa
Audrey Poabaty BP 155 - 98822 Tél. : 42 74 82 Fax : 42 74 11 poindimie@cma.nc	Soukaïna Pesce Belinda Mathelon BP 641 - 98860 Tél. : 47 30 14 Fax : 47 30 17 kone@cma.nc	Arielle Pindon BP 127 - 98850 Tél. : 47 68 56 Fax : 47 63 64 koumac@cma.nc	Christian Fuzivala BP 56 - 98880 Tél. : 46 52 86 Fax : 46 52 88 lafoa@cma.nc



Agir

Suite aux élections consulaires du mois dernier, c'est très heureux que je m'adresse à vous, chers artisan(e)s en tant que président de la CMA-NC. Dans la continuité de mon mandat passé, je souhaite que les dossiers de taille, qu'il s'agisse de l'encadrement des professions, de la formation, du volet social (patrimoine, retraite, statut du conjoint), ou du développement local et durable soient traités et représentés avec volontarisme et détermination, notamment auprès des institutions publiques concernées. Ces enjeux sont primordiaux pour l'avenir de notre secteur. Il est important de rappeler que ce sont 17 000 actifs qui sont concernés par les actions de la Chambre de métiers et de l'artisanat, avec 11 240 chefs d'entreprises, artisanale, 5 222 salariés, et 341 apprentis.

Bientôt, nous développerons et vous présenterons le Schéma Directeur de l'Artisanat 2015-2019. Ce plan stratégique, élaboré par les élus, tracera la route des cinq prochaines années au service des artisans. L'objectif de ce document sera de dégager les axes de travail prioritaires et de proposer une vision claire et partagée des actions à mener.

Bien sûr, nos missions de conseil, d'accompagnement dans la création, le développement et la transmission de votre entreprise, restent et resteront le cœur des missions de la CMA-NC. Aussi tout au long de la vie de votre entreprise, n'oubliez pas que la CMA-NC est à vos côtés !

Le Président
Daniel Viramoutoussamy

Passeport pour l'Économie Numérique : faites de l'informatique le meilleur allié de votre entreprise !

InfoTIC | Pr@Tic | Cré@TIC

Ce sont 3 parcours d'information et d'initiation pour :

- > s'informer sur les nouveautés informatiques,
- > s'initier aux nouveaux outils numériques,
- > gagner en visibilité grâce à Internet.

➔ **SIMPLE**

Choisissez le parcours qui vous intéresse.

➔ **GRATUIT**

La participation est entièrement gratuite.

➔ **AVANTAGEUX**

En participant vous bénéficiez d'avantages commerciaux négociés chez nos partenaires !



Renseignements et inscription : 28 23 37
ou espace.communication@cma.nc

MAQUILLAGE PERMANENT, PIERCING, TATOUAGE

Esthéticiennes et bijoutiers concernés !

La DASS a élaboré un projet de texte visant à réglementer les conditions et formations en hygiène pour exercer ces activités. Ce texte s'appliquera aux futurs professionnels mais également aux professionnels en activité.

Les esthéticiennes et bijoutiers réalisant ces activités sont invités à venir échanger sur ce sujet le **lundi 20 octobre à 8h à la CMA-NC à Nouville** (salle Bessières).

L'objectif de cette réunion est de pouvoir présenter le texte et recueillir les remarques et avis des professionnels avant qu'il soit présenté aux élus de Nouvelle-Calédonie.



Merci de confirmer votre présence auprès de Mme Chantoiseau (DASS) au 24 22 13
ou **Carole Moyen (CMA) au 28 23 37**

Appel à candidatures Ateliers artisanaux à louer !

Le Pôle Artisanal PANDA, situé à Dumbéa, à proximité immédiate de l'échangeur Panda, offre à la location **14 locaux de 83 m² et 5 locaux de 120 m² flambants neufs, pour des tarifs mensuels à partir de 108 000 F CFP***, prix comprenant un **abattement de 10 % les deux premières années**. Ces locaux sont accessibles aux artisans en création ou en développement d'entreprises mais aussi en voie de reprise/transmission. Ils conviennent particulièrement aux activités de production et de bâtiment (menuiserie, charpente, etc.). Vous êtes intéressés ? Contactez Paulla de l'agence Caillard Kaddour, 33 rue de Sébastopol, à Nouméa au 24 21 13 pour visiter les locaux et retirer le dossier de candidature (téléchargeable aussi sur le site www.cma.nc) qui sera ensuite transmis à la CMA où un comité se réunira pour l'attribution des docks.



*Le dock de 83 m² et 162 000 F CFP le dock de 120 m².

Vous serez peut-être enquêtés !



Chaque année la CMA réalise, via son Observatoire de l'artisanat, des enquêtes auprès de chefs d'entreprises représentatifs de la population artisanale calédonienne. Les résultats de ces enquêtes permettent de dresser un état des lieux de la situation des entreprises artisanales locales : activité, emploi, investissement, trésorerie, tendances par secteurs et provinces. Pour le bilan de l'année 2014, vous compterez peut-être parmi les artisans contactés par téléphone. Nous vous remercions par avance, pour les quelques minutes que vous pourrez accorder à ce questionnaire.

Artisans du Mont-Dore : à vos agendas !

La CMA propose au Mont-Dore une rencontre destinée aux artisans de la commune :

- Comprendre les bases de la gestion et s'approprier la tenue simplifiée des comptes pour gérer au mieux son entreprise.

20h de stage : les mardi 21 et mercredi 22 octobre, de 8h à 16h30 – 15 000 F CFP – Salle des Commissions, Mairie du Mont-Dore.

Contactez Atu Delisle pour vous inscrire.
Tél. 25 97 40 ou atu.delisle@cma.nc

Foire de Bourail 2014 : des artisans récompensés !

Chaque année la Foire de Bourail est l'occasion pour les artisans-exposants de participer au Concours de l'artisanat récompensant les meilleurs stands. Cette année les artisans récompensés étaient :

Grand prix du jury : L'atelier de Val (Valérie Quivigier) : bijoux en graines et coquillages

1^{er} prix : Boules de terre et estampes (Dominique et Gilles Subileau) : bijoux selon la technique de l'estampe

2^e prix : Hydrogliphe (Yohan Jourdain de Coutance) : sculpture sur bois

3^e prix : Sea Art (Hélène Chernovsky) : nacre gravée
Bravo à tous !



Dominique Subileau : Boules de terre et estampes.

Embauchez un « Job d'été » !

Chefs d'entreprises, vous cherchez à embaucher cet été, pour faire face à un surcroît d'activité ou encore pour remplacer du personnel en congés, pensez à l'opération « Job d'été » !

Le dispositif « Job d'été » mis en place par la Mission d'Insertion des Jeunes province Sud permet chaque année aux employeurs de gagner un temps considérable dans leur démarche de recrutement pour la période estivale, en les mettant en lien avec des jeunes entre 16 à 26 ans en quête d'un emploi saisonnier.

Chaque année en octobre, la MIJ organise un Forum pour vous permettre de rencontrer les jeunes scolarisés et demandeurs d'emploi pour la période des grandes vacances scolaires. Il vous est possible d'y participer en tant que recruteur.

+ d'infos et inscription en tant que recruteur au forum : Tél. 28 22 77 - www.mij.asso.nc

Attention patente à payer !

Artisans, la contribution des patentes est mise en recouvrement en octobre. Elle est exigible à partir du 30 novembre et majorée de 10 % après le 31 janvier de l'année suivante. Ensuite, toute année commencée est due, sans possibilité de fractionnement. Aussi, si vous avez cessé votre activité, il est important de faire vos formalités de radiation auprès du Répertoire des métiers de la CMA avant la fin de cette année !

+ d'infos :

Pour connaître le montant de la patente,
Hôtel des Impôts, service de la fiscalité professionnelle
Tél. 25 75 60 / Antenne des services fiscaux de Koné,
Immeuble Auguste Henriot BP 29 - 98 860 Koné
Tél. 47 37 37

Pour payer la patente, Paierie de la Nouvelle-Calédonie - Tél. 23 25 00

Limitation de plafond sur les paiements en espèces des professionnels

Le décret n° 2014-585 du 4 juin 2014 rend applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna diverses dispositions relatives aux établissements de monnaie électronique et aux limitations de paiement en espèces. Afin de lutter contre le blanchiment d'argent, il est interdit à tous les professionnels, ainsi qu'aux particuliers résidant fiscalement sur le territoire, de régler en espèces une dette supérieure à 358 000 F CFP aux professionnels domiciliés en Nouvelle-Calédonie. Ce seuil est porté à 1 790 000 F CFP si le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal sur le territoire et que la dette n'est pas due dans le cadre d'une activité professionnelle.

Au-delà de ces montants, un autre moyen de paiement doit être utilisé (chèque, carte bancaire par exemple).

À savoir : le paiement en espèces entre particuliers (achat d'une voiture par exemple) n'est pas limité.



Réunion



Qu'est-ce que la VAE ?

Institué en 2010 en Nouvelle-Calédonie par une loi de pays, le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir, sans formation et sur la seule base de l'expérience, un diplôme professionnel.

Prochaine date de réunion VAE 2014 au CFA Lucien Mainguet à Nouville :

- lundi 24 novembre

> Session d'une heure de 17h15 à 18h15

+ d'infos : Pour participer à une réunion VAE ou vous informer sur la VAE, contactez le Point Relais Conseil du CFA Lucien Mainguet :

- Si vous êtes en province Sud et province des Îles :
Atumaimoana Delisle, chargée de formation continue,
Tél. : 25 97 40

- Si vous êtes en province Nord :

Romain Agosti, chargé de formation continue, Tél. 47 30 14

Vous pouvez aussi consulter le site Internet www.vae.nc

Nouvelles fiches infos



Quatre nouvelles fiches infos sont disponibles gratuitement à l'accueil de la CMA et de ses antennes, et téléchargeables sur le site Internet www.cma.nc rubrique « documentations ». Vous saurez tout sur : la retraite, la couverture sociale, le bail commercial et la sous-traitance. Servez-vous !

19^e édition du Salon ART EAST

Du 25 au 29 novembre 2014 à l'hôtel Tiéti de Poindimié, une vingtaine d'artisans exposeront leurs travaux en gravure (Isabelle Staron-Tutugoro), vannerie, sculpture (Yann Gopea, Waia Menrempon...), bijoux fantaisie (Charlotte Odin), artisanat polynésien (Myriam Maihuri), objets décoratifs (Hélène Poawi), peinture, couture (Brigitte Karé), plantes et fleurs (Georgina Neaoutyine, Henriette Nimbayes, Mélanie Outi), tournage sur bois (Rose et Bernard Sauge)... Venez nombreux !



La méthode de calcul « PrixBAT »



Votre chambre consulaire vous propose pour un coût de 500 F CFP, la méthode de calcul PrixBAT. Cette méthode est spécialement conçue pour que les artisans et les petites entreprises du bâtiment puissent calculer leur propre prix de manière simple et rapide. Cette méthode de calcul de prix est déclinée pour 9 métiers du bâtiment :

- Maçonnerie gros-œuvre
- Menuiserie et charpente bois
- Peinture
- Revêtement de sol
- Électricité
- Plomberie / Couverture
- Cloisons et plafonds en plaque de plâtre
- Métallerie
- Nettoyage de locaux

Rendez-vous à l'Espace communication au siège de la CMA à Nouville ou dans vos antennes de Koné, Koumac, Poindimié et La Foa.

Permanences médiation

Un différend avec un client ou un fournisseur ? Une mésentente avec un associé ?

Un conflit avec un salarié ?

Notre partenaire Orase, expert dans l'amélioration des relations humaines au sein des entreprises, vous propose des permanences :

À la CMA à Nouméa, de 12h à 13h30 :

- mardi 7 octobre 2014
- mardi 4 novembre 2014
- mardi 9 décembre 2014

En province Nord, de 12h à 13h30 :

- jeudi 9 octobre 2014 à Koné à la CCI
- mercredi 5 novembre à Poindimié à la CMA
- jeudi 11 décembre 2014 à Koné à la CCI

Renseignements auprès d'Orase : 76 48 19 - 76 28 64 - scm@lagoon.nc - Auprès d'un animateur économique de la CMA : 28 23 37



moi, je paie en 2 3 4 fois

avec ma carte Visa ou Mastercard* chez les commerçants affiliés au réseau PnF

“et maintenant jusqu'à 500 000 F”



BBB - BUREAU DE BRASSEMENT - BUREAU DE BRASSEMENT



Vous êtes commerçant et vous n'êtes pas encore affilié à PnF, contactez le 256 990 pour un rendez-vous avec votre conseiller.

* Vous pouvez payer en plusieurs fois à partir de 20 000 F d'achat chez les commerçants affiliés quelle que soit votre banque, avec votre carte Visa ou Mastercard délivrée en Nouvelle-Calédonie.



Salons à la Maison des artisans

Entrée libre et gratuite

Judi 2 au dimanche 5 octobre inclus

→ **24^e salon Bât Expo**

Judi 30 octobre au dimanche 2 novembre inclus

→ **21^e salon inform@tique et multimédia**

Vendredi 14 au dimanche 16 novembre inclus

→ **Wik Blong Vanuatu**

Vendredi 5 décembre

→ **Marché Broussard**



1^{er} Forum prévention des risques professionnels

Les professionnels qui investissent dans la prévention des risques professionnels auraient un retour sur investissement doublé, ainsi qu'une nette diminution de l'absentéisme et du turn-over dans leurs entreprises¹. Les 8, 9 et 23 octobre au Méridien, le 1^{er} forum sur le thème de « La prévention, une affaire rentable », organisé par la CAFAT, s'adresse particulièrement aux entreprises de moins de 50 salariés. Il débutera par une conférence le 8 octobre de 18h à 20h en présence d'une dizaine d'intervenants (CAFAT, DTE, SMIT, OPPBTP, organisme métropolitain de prévention du BTP...). Le 9 octobre de 17h30 à 20h, des ateliers de travail seront proposés autour de 5 thèmes : le management de la sécurité, le risque psychosocial, le risque de chutes de hauteur, le risque lié aux manutentions manuelles et les démarches et formulaires : comment les simplifier ? Puis, le 23 octobre de 18h à 20h, une soirée de restitution clôturera l'événement, en synthétisant les idées évoquées durant les ateliers. Ces rendez-vous

proposés en soirée pour éviter d'empiéter sur le temps de travail des participants, sont l'occasion pour les artisans de s'informer, se former, rencontrer des experts, mais aussi d'échanger avec leurs pairs, et de réfléchir à des solutions spécifiques à leurs activités. **Entrée gratuite, sur inscription (au choix à la conférence et/ou ateliers et/ou soirée de restitution) sur www.cafat.nc**

¹Source : étude de l'OPPBT menée sur 101 actions de prévention par 27 entreprises et publication « Manager, santé et sécurité au travail » éditions Dunod

MATINÉES ET SOIRÉES DE LA PRÉVENTION Calendrier 2014



Nouméa	Matinée 7h30/11h30 - Soirée 17h/19h
05 novembre	Évaluation des risques professionnels
Koné	Matinée 7h30/11h30 - 12h15/14h
19 novembre	Vérifications réglementaires (initiales et périodiques)

Des sessions supplémentaires pourront être organisées au cours de l'année 2014 en fonction de l'évolution réglementaire.

+ d'infos sur les lieux des matinées et soirées, des risques professionnels, Direction du Travail et de l'Emploi, Tél. : 27 81 65

PUISSANCE ET FLUIDITÉ
NOUVEAU mazda BT-50
DOUBLE CABINE - BVM 150 / 200 CV ET BVA 200 CV
à PARTIR DE 2 990 000F

REPRISE
de votre ancien véhicule

Parking Hickson
Magenta 24 39 20 - Vallée du Tir 24 39 30

Agenda

* ADMINISTRATION GESTION

→ Gestion 1

NOUMÉA	8 - 9 octobre
MONT-DORE	21 - 22 octobre
POINDIMIÉ	23 - 24 octobre
MARÉ	3 - 4 novembre
KONÉ	17 - 18 novembre
POINDIMIÉ	13 - 14 novembre
NOUMÉA	17 - 18 novembre
OUVÉA	19 - 20 novembre

2 jours soit 16 heures / Prix : 15 000 F

Mieux comprendre les mécanismes de la comptabilité et acquérir les bases de la comptabilité simplifiée avec le logiciel Euréka.

→ Gestion 2

KONÉ	6 - 7 octobre
LIFOU	15 - 16 octobre
POINDIMIÉ	20 - 21 octobre
MARÉ	3 - 4 novembre
NOUMÉA	4 - 5 novembre
KOUMAC	19 - 20 novembre
NOUMÉA	24 - 25 novembre
LA FOA	24 - 25 novembre

2 jours soit 16 heures / Prix : 15 000 F

Pour les artisans ayant suivi le stage Gestion 1 : comprendre et évaluer la santé financière de l'entreprise, élaborer un bilan et un compte de résultat.

→ Devis Facture Euréka

NOUMÉA	3 octobre et 14 octobre
KONÉ	17 octobre
NOUMÉA	13 novembre

1 jour soit 7 heures / Prix : 15 000 F

Pour les personnes connaissant le maniement d'un PC et désireux d'informatiser leur gestion. Créer un devis et une facture, suivre les coûts par chantier...

→ Calcul de prix

KOUMAC	8 - 9 octobre
NOUMÉA	13 - 14 octobre
KONÉ	5 - 6 novembre

2 jours soit 16 heures / Prix : 15 000 F

Je calcule mon juste prix.

→ Appels d'offres

KONÉ	13 - 14 novembre
------	------------------

2 jours soit 14 heures / Prix : 24 000 F

Entrepreneur souhaitant répondre à des appels d'offres.

→ Gestion du personnel

KOUMAC	13 - 14 octobre
POINDIMIÉ	3 - 4 novembre

2 jours soit 14 heures / Prix : 24 000 F

Connaître les sources du droit du travail et les obligations sociales de l'employeur. Acquérir les bases du vocabulaire de l'administration du personnel et de la paye...

* INFORMATIQUE

→ Informatique 1

POINDIMIÉ	27 - 28 octobre
KOUMAC	5 - 6 novembre

2 jours soit 16 heures / Prix : 15 000 F

Se familiariser et découvrir : WORD, EXCEL, Internet...

→ Informatique 2

KONÉ	15 - 16 octobre
KOUMAC	29 - 30 octobre
NOUMÉA	17 - 18 novembre

2 jours soit 16 heures / Prix : 15 000 F

Acquérir les techniques de base de WORD et EXCEL.

* FORMATIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNIQUES

→ Transport routier de personnes

KOUMAC	6 - 10 octobre
LIFOU	13 - 17 octobre
NOUMÉA	20 - 24 octobre
MARÉ	27 - 31 octobre
ILE DES PINS	3 - 7 novembre
KONÉ	17 - 21 novembre
POINDIMIÉ	24 - 28 novembre

5 jours soit 38 heures / Prix : 59 000 F

Pour les entrepreneurs ou futurs entrepreneurs de transport routier de personnes.

→ Habilitation électrique

NOUMÉA	19 novembre
--------	-------------

1 jour soit 7 heures / Prix : 24 000 F

Préparer le personnel électrique chargé d'assurer des travaux ou des dépannages à exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et/ou haute tension.

Renseignez-vous !

Pour qui ?

Nos formations s'adressent à un large public : artisans, conjoints d'artisan, salariés, chefs d'entreprise, personnes en insertion professionnelle...

Où s'inscrire ?

Nouméa : Centre de Formation Lucien Mainguet, 1 rue Juliette Bernard - Nouville : de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au jeudi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h
Tél. : 25 97 40 • Email : formation@cma.nc

Pour une formation en province Sud :
contactez Atu Delisle, 25 97 40

Pour une formation en province Nord et dans les îles Loyauté : contactez Romain Agosti, Antenne CMA Koné : 47 30 14

Stages et ateliers collectifs

Pour organiser dans votre commune un atelier de création d'entreprise ou un stage de gestion, contactez l'antenne de la CMA la plus proche de chez vous.

→ Cuisine

MARÉ	6 - 10 octobre
OUVÉA	17 - 21 novembre

2 jours soit 14 heures / Prix : Nous consulter

→ Initiation soudure

LIFOU	22 - 24 octobre
-------	-----------------

5 jours soit 38 heures / Prix : Nous consulter

* FORMATIONS SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

→ Évaluation des Risques Professionnels (EvRP)

NOUMÉA	6 - 7 novembre
KONÉ	24 - 25 novembre
POINDIMIÉ	26 - 27 novembre

2 jours soit 16 heures / Prix : 15 000 F

Identifier les risques de votre activité quotidienne et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptée.

→ Sensibilisation Amiante Bâtiment

KOUMAC	7 novembre
POINDIMIÉ	12 novembre
NOUMÉA	27 novembre

1 demi journée soit 4 heures / Prix : 15 000 F

Connaître et évaluer les risques auxquels vous êtes exposés, mettre en œuvre le plan de prévention.

→ Sensibilisation Amiante Environnemental

KOUMAC	7 novembre
POINDIMIÉ	12 novembre
NOUMÉA	27 novembre

1 demi journée soit 4 heures / Prix : 15 000 F

Connaître les bases de la réglementation amiante et être capable d'identifier les activités susceptibles de libérer des poussières.

Mutuelle des Patentés et Libéraux

les garanties s'envolent...

4.600F/m²

8.400F/m²

10.600F/m²

16.500F/m²

Faites évoluer vos garanties à l'étranger, Profitez du tiers-payant à Sydney et Bangkok, et bien plus encore...

Renseignez-vous en contactant Floriane au 96 82 67 et profitez des cotisations déductibles des impôts!

www.mpl.nc . mpl@mpl.nc

KONE Maison de la Mutualité - ZI du pont blanc - Tél : 47 77 18

NOUMÉA 85 bis route de l'Anse Vata - BP 8183 98807 Nouméa Cedex - Tél : 28 15 97



SUBARU / LA FIABILITÉ TOUT TERRAIN

Gamme tout terrain à partir de 2 990 000 F*

ALMAMETO AUTOMOBILES TÉL. : 41 40 67

Bourail : Profil pacifique - 46 52 50 / Koumac : YC Locations - 99 08 30 / Poindimié : Parkauto - 77 66 29

Évaluation des risques professionnels Je rédige mon EvRP

Obligation réglementaire (art.LP.261-3) :
La rédaction de l'EvRP est obligatoire pour toutes les entreprises ayant au moins un salarié.

➔ Public concerné

Artisan, chef d'entreprise

➔ Objectifs

Acquérir des méthodes et techniques pour identifier les risques dans l'entreprise et y apporter les réponses adaptées.

➔ Contenu technique de la formation

A / Management Santé Sécurité du travail

B / Principes de prévention

C / Principe de l'évitement

D / Évaluer les risques

E / Préparer votre dossier EvRP

Les avantages de cette formation :

- Les formateurs sont spécialisés dans le domaine Hygiène et Sécurité.
- Les formateurs vous accompagnent dans la réalisation de votre dossier EvRP !

Nota Bene

Les stagiaires sont invités à apporter pour la formation des photos de postes de travail de leur entreprise, ainsi que la documentation réglementaire et technique en leur possession relative aux aspects santé-sécurité. Ceci afin de faciliter l'approche au cas par cas lors du travail sur l'EvRP de chacun.



Fiche technique

Durée : 16 heures en journée, de 8h à 12h et 13h à 17h

Coût : 15 000 F CFP

Nombre de stagiaires : 6 à 12

Contacts :

> Province Sud : 25 97 40 / Fax 25 97 41
atu.delisle@cma.nc

> Province Nord et Îles Loyauté :
47 30 14 / Fax 47 30 17
romain.agosti@cma.nc



**ACCASTILLAGE
DIFFUSION**

SPEED MARINE

Le fournisseur
au service
des
professionnels



MATÉRIAUX
COMPOSITES

RÉSINES DE SOLS

PEINTURES
ANTICORROSION
ANTIFOULLING
ANTIGRAFFITIS





Votre
MAGASIN 9 rue du Capitaine Bois
NOUVILLE PLAISANCE

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h. Le samedi de 8h à 11h30

Accastillage Diffusion NC

25 12 96

Métallerie/Serrurerie

→ Richard Peu, chef d'atelier chez Icare

Sébastien est le 3^e apprenti que Richard forme depuis qu'il travaille chez Icare, une entreprise spécialisée dans les charpentes métallique et bois, et la chaudronnerie. « J'aime apprendre aux jeunes, leur montrer de nouvelles choses et les voir contents ». Au fil du temps, le Maître d'apprentissage s'est amélioré, « avant, j'avais tendance à être tout le temps derrière eux, maintenant j'explique plus, pour qu'ils soient plus autonomes. Mais je ne leur fais sauter aucune étape. » Avec Sébastien, le duo fonctionne bien. « Il est passé par le Régiment du service militaire adapté (RSMA), il en a gardé la rigueur militaire. C'est quelqu'un de toujours à fond dans le travail. Tout au début, il a demandé de l'attention, puis il s'est vite habitué aux machines. Je lui apprend les tracés, les mesures... En général, je redécoupe les plans, je calcule les angles ensuite il règle les machines en fonction pour les coupes. Puis, il s'occupe de l'assemblage et de la soudure qu'il adore ! »

→ Sébastien Mangin, 1^{re} année CAP Métallerie Serrurerie

« Si c'était à refaire, je le referai ! » Apprenti métallier serrurier épanoui, Sébastien s'était d'abord orienté par défaut en CAP électricité au lycée Petro Attiti. « Il n'y avait que là qu'il restait de la place... ». Cela aurait pu être une belle découverte, mais non, l'électricité ne l'a pas « branché ». Il abandonne en 2^e année et enchaîne des stages découverte des métiers avec l'association ACTIVE. Espaces verts, maçonnerie... jusqu'à la soudure qui provoque l'étincelle ! « On peut faire beaucoup de choses avec la soudure dans plein de domaines différents, le bâtiment, l'automobile, les bateaux, le mobilier... ». Il s'inscrit ensuite au RSMA. Huit mois à Koné, où il suit une formation soudure mécanique qui le conforte dans son choix. Il décide alors de faire son apprentissage au CFA Lucien Mainguet en CAP métallerie serrurerie. En cours, les élèves sont peu nombreux, « les formateurs prennent le temps et vont à notre rythme ». En entreprise, chez Icare à Païta, « l'ambiance est au top ! Je suis content d'aller au travail le matin. J'ai un bon Maître d'apprentissage et je peux aussi compter sur mes collègues pour m'aider ». Sa fierté ? « réaliser les structures métalliques qui serviront à la charpente du Médipôle ». Ses projets ? « Obtenir mon CAP et me faire embaucher dans la boîte ! »



Compétences acquises

L'apprenti titulaire d'un CAP Métallerie/Serrurerie est capable, à l'issue de sa formation, de :

- Relever des cotes pour l'exécution d'ouvrages simples, choisir les machines et outillages, définir le mode opératoire.
- Organiser, approvisionner et préparer son poste de travail en prenant connaissance du dossier technique (fiches de débit, dossiers, croquis, schémas techniques, outillages), et en s'assurant de la faisabilité (les énergies, les accès, les aires de stockage).
- Réaliser et poser des fermetures, serrures, clôtures, blindages, charpentes métalliques, bardages, murs, rideaux, cloisons, vérandas, protections solaires, des escaliers et passerelles, de la ferronnerie, des mobiliers métalliques à partir d'acier, d'inox, d'aluminium, de cuivre et d'alliages.
- Préparer et conditionner les ouvrages pour la livraison, l'acheminement, le stockage en vue de l'installation / la pose.
- Assurer la maintenance des outils et matériels et remettre en état l'espace de travail.

Pour devenir Maître d'apprentissage, renseignez-vous auprès de Françoise Mapou au 25 97 40.

Défilé au JP's

Le Centre de Formation Lucien Mainguet organise un défilé-concours, **le jeudi 16 octobre 2014 à 20 h au JP's**, une discothèque de l'Anse Vata à Nouméa. Les apprentis volontaires (18 participants environ), en formation dans les filières d'esthétique et de coiffure du CFA, devront réaliser le plus beau maquillage et la plus belle coiffure. Le défilé s'articulera autour de différents thèmes ponctués par les jours de la semaine : « lundi, madame va au travail », « mardi, madame va à son cours de salsa », « mercredi, madame va à la plage », « jeudi, madame est invitée à un cocktail » (qui sera le passage sur lequel les esthéticiennes seront jugées), « vendredi, madame va à une soirée déguisée » (passage sur lequel les coiffeurs seront jugés), et le « samedi, autour de la comédie musicale Grease ». Cinq à dix modèles défileront à chaque passage. À l'issue du défilé, un jury composé en partie de professionnels désignera deux vainqueurs, l'un en coiffure, l'autre en maquillage. Les lauréats gagneront un voyage à Sydney pour assister en avril 2015, au Salon international de l'esthétique et de la coiffure, notamment grâce à la participation de partenaires comme l'enseigne de prêt-à-porter Tati ou le fournisseur d'accessoires et de soins capillaires Eugène Perma. Entrée 500 F. Venez nombreux pour découvrir et soutenir ces jeunes talents !



50 ANS DE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

EMC RACHÈTE VOS MÉTAUX FERREUX
ET NON FERREUX



Cuivre



Aluminium



Laiton



260 260

Ducos industriel
14 avenue Baie de Koutio
secretariat@emc.nc
www.emc.nc

De nouvelles initiations gratuites



En 2014, le **Passeport pour l'Économie Numérique** évolue pour suivre les tendances en termes d'informatique, d'Internet et d'expérience utilisateurs.



➔ Parcours InfoTic

Des séances de sensibilisation aux TIC sur des sujets d'actualité et adaptées à vos demandes. Les 6 réunions collectives vous permettent de vous informer sur les outils numériques qui existent et que vous pouvez utiliser dans le cadre de votre activité professionnelle.

- 1 - Les e-services et les sites Internet utiles pour mon entreprise en Nouvelle-Calédonie
- 2 - Démonstration des logiciels Eurêka
- 3 - Mon entreprise sur Internet
- 4 - La signature électronique et ses usages en Nouvelle-Calédonie
- 5 - Sécuriser l'informatique de mon entreprise
- 6 - Informatiser ma gestion d'entreprise

Durée des sessions : 1h30

➔ Parcours Pr@Tic

Des séances « pratiques » pour « toucher » la mobilité sur smartphones et tablettes numériques afin de découvrir les nouvelles technologies et de vous familiariser à ces nouveaux outils.



Durée des sessions : 2h30 avec 4 participants maximum par séance.

➔ Parcours Cre@Tic

Des entretiens individuels d'accompagnement et de conseil, pour développer la visibilité et la présence des entreprises artisanales sur le web (sites Internet, pages Facebook, etc.).



À noter :

Le Parcours InfoTic est proposé sur Nouméa, Grand Nouméa, en province des Îles et aussi dans les antennes de Koné, Koumac, Poindimié et La Foa. Les Parcours Pr@Tic et Cre@Tic sont proposés sur Nouméa.

Bénéficiez d'avantages avec nos partenaires :



* DÉMONSTRATION DES LOGICIELS EURÊKA

Nouméa > Tél. : 28 41 42

- ➔ Mardi > 14/10/2014 > 16h-17h30
- ➔ Mardi > 04/11/2014 > 16h-17h30
- ➔ Jeudi > 27/11/2014 > 16h-17h30

Mont-Dore > Tél. : 28 41 42

- ➔ Jeudi > 09/10/2014 > 16h-17h30

Koné > Tél. : 47 30 14

- ➔ Mardi > 07/10/2014 > 16h-17h30

Bourail > Tél. : 46 52 86

- ➔ Mercredi > 12/11/2014 > 16h-17h30

La Foa > Tél. : 46 52 86

- ➔ Mardi > 28/10/2014 > 16h-17h30

* INFORMATISER MA GESTION D'ENTREPRISE

Nouméa > Tél. : 28 41 42

- ➔ Jeudi > 23/10/2014 > 16h-17h30

Koumac > Tél. : 47 68 56

- ➔ Jeudi > 20/11/2014 > 16h-17h30

Koné > Tél. : 47 30 14

- ➔ Mardi > 04/11/2014 > 16h-17h30

* MON ENTREPRISE SUR INTERNET

Nouméa > Tél. : 28 41 42

- ➔ Jeudi > 09/10/2014 > 16h-17h30

- ➔ Jeudi > 30/10/2014 > 16h-17h30

* SÉCURISER MON SYSTÈME INFORMATIQUE

Nouméa > Tél. : 28 41 42

- ➔ Jeudi > 02/10/2014 > 16h-17h30

- ➔ Jeudi > 13/11/2014 > 16h-17h30

* LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Nouméa > Tél. : 28 41 42

- ➔ Mardi > 18/11/2014 > 16h-17h30

Poindimié > Tél. : 42 74 82

- ➔ Lundi > 06/10/2014 > 16h-17h30

Koumac > Tél. : 47 68 56

- ➔ Mardi > 04/11/2014 > 16h-17h30

Koné > Tél. : 47 30 14

- ➔ Mardi > 14/10/2014 > 16h-17h30

* LES E-SERVICES ET LES SITES INTERNET UTILES POUR SON ENTREPRISE EN NC

Nouméa > Tél. : 28 41 42

- ➔ Mardi > 21/10/2014 > 16h-17h30

- ➔ Jeudi > 20/11/2014 > 16h-17h30

Poindimié > Tél. : 42 74 82

- ➔ Lundi > 17/11/2014 > 16h-17h30

Koumac > Tél. : 47 68 56

- ➔ Mardi > 07/10/2014 > 16h-17h30

* SÉANCES D'INITIATION PRATIQUE SUR SMARTPHONE ET TABLETTE

Nouméa > Tél. : 28 41 42

- ➔ Jeudi > 16/10/2014 > 15h-17h30

- ➔ Mardi > 28/10/2014 > 14h-16h30

- ➔ Jeudi > 06/11/2014 > 15h-17h30

- ➔ Mardi > 25/11/2014 > 14h-16h30

La Foa > Tél. : 46 52 86

- ➔ Mercredi > 08/10/2014 > 9h-11h30

- ➔ Mercredi > 22/10/2014 > 9h-11h30

+ d'infos : 28 23 37

ou espace.communication@cma.nc



Solutions TIC pour les Professionnels

Hébergement

Connectivité

Sauvegarde & Stockage

Gestion de DNS
[.nc, .com, .net, .org]

Connexion ADSL professionnelle

Pour en savoir plus,
contactez le service L@goon Entreprises

entreprises@lagoon.nc | www.lagoon.nc | 28 88 88

INFO FUTÉE

Impression 3D, nouvelle révolution ?

Longtemps réservée aux industriels, l'impression en 3D se démocratise. Plusieurs prestataires sur le territoire commercialisent déjà du matériel pour les particuliers ou les professionnels. Ces imprimantes, qui restent encore coûteuses, permettent de réaliser sur-mesure de vrais objets en trois dimensions, en plastique mais aussi en bois, en céramique, en métal... pourvu qu'on ait le modèle et la matière première. Cette technologie laisse imaginer de nouveaux débouchés et applications dans le secteur artisanal. « Un charpentier peut par exemple facilement réaliser des maquettes, ou un menuisier des boutons pour des tiroirs ou des poignées de portes », explique Gino d'Angelo gérant de 3D print 6TM. « Faute d'information suffisante sur cette technologie, les artisans ont encore le réflexe d'aller se fournir à la quincaillerie plutôt que d'imprimer en 3D ». L'entreprise située à Païta réalise de petites pièces et des prototypes principalement pour le compte de bureaux d'études ou d'inventeurs.

3D print 6TM / Email : gino.jimprime@gmail.com ou 3d6tm@lagoon.nc



UN ARTISAN SUR INTERNET

Robes de mariées sur-mesure

Anne-Cécile Humeau est couturière. Elle s'est distinguée récemment en remportant le 2^e prix du concours Femme d'Initiative de la province Sud pour son entreprise L'Atelier ! Plus qu'un site vitrine, son site Internet www.lesrobeshdelatelier.com, a l'originalité de présenter les dessins à partir desquels l'artisane crée ses robes de mariées. Une excellente manière pour les néophytes d'appréhender les différentes étapes de la création. L'élue peut ainsi composer la robe de ses rêves en choisissant le haut (empire, bustier...) puis le bas (jupe fluide, jupon, traîne...) avant d'y ajouter les détails (plissé, broderie, dentelles, perles...) et de choisir le tissu... Pédagogue, Anne-Cécile répond aussi aux premières questions que se posent toutes les futures mariées : « par où commencer ? », « combien de temps faut-il prévoir ? »... Une galerie de photos permet de visualiser ses créations et les différents tissus que la couturière utilise habituellement. Pour vous offrir une robe sur-mesure, comptez environ 100 000 F pour un modèle tout simple avec un tissu de sa gamme, et ajoutez en moyenne 50 000 F pour du plissé, des broderies, etc... Anne-Cécile affine son devis suite au premier rendez-vous avec sa cliente. **www.lesrobeshdelatelier.com / Facebook : Lesrobeshdelatelier**



SITE UTILE

Après 30 années d'existence en Nouvelle-Calédonie, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) vient de mettre en ligne son site Internet local. Pour rappel, l'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'ADEME aide aussi au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, dans les domaines de la gestion des déchets, de la préservation des sols, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, de la qualité de l'air et de la lutte contre le bruit. Le tout nouveau site Internet offre une visibilité à cette entité encore peu connue du grand public et pourtant très active. Il présente les missions de l'agence, les actions menées avec les différents partenaires (dont la CMA), et relaie l'actualité environnementale locale (événements, publications, formations...). Une mine d'informations ! **www.nouvelle-caledonie.ademe.fr**



Échéances fiscales et sociales

Les dates indiquées sont les dates d'exigibilité par la paierie du Territoire, avant le :

* 10 OCTOBRE 2014 → MUTUELLE

- Paiement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois de septembre 2014.

* 15 OCTOBRE 2014 → CRE IRCAFEX

- Paiement des cotisations CRE et IRCAFEX pour le 3^e trimestre 2014.

* 20 OCTOBRE 2014 → MPL

- Prélèvement cotisation du mois de novembre 2014 pour ceux qui ont opté le règlement mensuel.

* 31 OCTOBRE 2014 → CAFAT

- Paiement des cotisations CAFAT pour le 3^e trimestre 2014.

→ CES

- Paiement de la CES du 3^e trimestre 2014 pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

→ TSS

- Paiement TSS du 3^e trimestre 2014 pour les entreprises soumises au régime fiscal du réel simplifié ou du réel.

→ IRPP

- Paiement du solde de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

* 31 OCTOBRE 2014 → IS

- Paiement du 1^{er} acompte de l'impôt sur les sociétés 2015 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/03.
- Paiement du 2^e acompte de l'impôt sur les sociétés 2014 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/12.
- Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leur exercice au 31/07.
- Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2014 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 31/07.

* 10 NOVEMBRE 2014 → MUTUELLE

- Paiement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois d'octobre 2014.

* 20 NOVEMBRE 2014 → MPL

- Prélèvement cotisation du mois de décembre 2014 pour ceux qui ont opté le règlement mensuel.

* 30 NOVEMBRE 2014 → IS

- Paiement du 1^{er} acompte de l'impôt sur les sociétés 2015 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 30/04.
- Paiement du 2^e acompte de l'impôt sur les sociétés 2014 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/12.
- Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leur exercice au 31/07.
- Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2014 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 31/07.



Vous allez aimer le web

Des **FORFAITS** Internet adaptés à tous les usages

28 88 88 | WWW.lagoon.nc | [f LagoonNC](https://www.facebook.com/LagoonNC)

Les relations avec la banque

Votre banquier est un interlocuteur incontournable pour votre entreprise. Comment entretenir de bonnes relations avec lui ? Quelles sont les solutions bancaires adaptées à vos besoins de financement ?

* Les trois piliers des bonnes relations

Votre banquier est un interlocuteur important pour vous, car il vous permet d'investir ou de faire face à un besoin immédiat de trésorerie. De son côté, il doit évaluer le risque qu'il prend en vous faisant confiance. Donnez-lui les moyens d'être rassuré !

→ La transparence

Dès la création de votre entreprise, vous devez demander l'ouverture d'un compte professionnel, présenter votre projet ou votre entreprise et discuter avec votre banquier des produits et services bancaires qui vous seront utiles pour la gestion de votre activité (autorisation de découvert, cotation IEOM, escomptes...). Toutes les opérations de l'entreprise, qu'il s'agisse de recettes ou de dépenses, doivent transiter par ce compte professionnel. Vos dépenses personnelles doivent être prélevées sur un compte particulier distinct.

Votre situation évolue ?

Pensez à informer votre banquier de tout changement dans votre situation professionnelle : projets d'extension, nouveaux marchés, besoins financiers à court, moyen ou long terme, etc.

Plus votre banquier est informé, plus il est à même de vous proposer des solutions adaptées aux besoins et à la situation de votre entreprise, même en cas de difficulté.

→ La gestion

Tenir vos comptes vous permet de connaître la situation de votre entreprise et de prendre les décisions nécessaires pour assurer son évolution. Cela est indispensable pour anticiper et mesurer des éventuelles difficultés de trésorerie (délais de paiement des clients, baisse du chiffre d'affaires...).

Parlez de ces éventuelles difficultés à votre banquier sans attendre !

Sachez que votre banquier ne peut intervenir dans votre gestion, mais qu'il peut répondre à un besoin. Il vous appartient donc, en tant que chef d'entreprise, de savoir tirer la sonnette d'alarme au bon moment. Les documents comptables (même une tenue de compte personnelle) et administratifs (devis signés...) que vous lui remettez sont des atouts majeurs dans la relation de confiance avec votre banque.

→ Le dialogue

Il est important de demander à votre banquier les différents produits et conditions qu'il peut vous proposer et de savoir les solliciter à l'avance. Le découvert n'est pas toujours la solution la plus adaptée et la moins coûteuse ! Plus vous anticiperez vos besoins et en parlerez avec votre banquier, plus vous serez gagnant.



* Différentes solutions bancaires

À COURT TERME

• La facilité de caisse

Il s'agit d'un découvert accordé sur une période courte, en général inférieure à 6 mois et destiné à faire face à des besoins ponctuels de trésorerie.

• Le découvert

Destiné à couvrir les besoins de trésorerie plus permanents de l'entreprise, il doit être justifié par la nature même de l'activité de l'entreprise : crédits clients, cycle de production, stocks...

• L'escompte

Il s'adresse aux entreprises qui sont payées par effets de commerce. Cette formule permet de bénéficier d'une avance de trésorerie par cession de l'effet de commerce. La banque se réserve le droit de ne pas escompter un effet de commerce si l'émetteur présente un risque de non paiement à l'échéance de l'effet de commerce. À ce titre, le refus d'escompte pour ce motif doit inciter l'artisan à la plus grande prudence vis-à-vis de son client.

• Les avances en Loi Dailly

Ce dispositif concerne principalement les règlements publics. Il permet d'obtenir une avance de trésorerie sur des factures acceptées par l'administration. Dans la pratique, l'artisan signe une convention générale avec la banque, dite « convention LOI DAILLY », puis cède les factures acceptées via un bordereau de cession Dailly. En général, l'avance de trésorerie n'excède pas 80 % de la facture.

À MOYEN ET LONG TERMES

• Les prêts à l'investissement

Ils sont destinés à financer, en complément des apports en fonds propres, tout investissement nécessaire au fonctionnement de l'entreprise.

• Les prêts de trésorerie

Ils peuvent dans certains cas se substituer au découvert quant à leur destination. Ils visent à renforcer le fonds de roulement de l'entreprise par la mise à disposition de capitaux à moyen ou long terme.

• La cotation IEOM

En remettant vos éléments comptables à votre banque et en demandant une cotation de l'Institut d'Émission d'Outre-Mer, vous obtiendrez une note, dite « cotation IEOM », qui vous permettra ensuite de bénéficier d'un taux de réescompte lors d'un emprunt bancaire. Ce taux dit « taux réescomptable » est un taux bonifié par l'IEOM en faveur des entreprises de production sur le secteur de Nouméa et du grand Nouméa, et de toutes les entreprises sans distinction d'activité sur tout le reste du territoire. Le taux maximum pour l'entreprise bénéficiaire d'un crédit réescomptable est de 2,90 %*.

Des conseillers pour vous accompagner !

Nous vous accompagnons gratuitement dans le suivi et la gestion de votre entreprise. Rencontrez-nous au siège, dans nos antennes et lors de nos permanences dans les communes de l'intérieur et des îles.
Contact CMA : Tél. 28 23 37

* Taux indicatif applicable depuis le 1^{er} juillet 2014, et susceptible de modifications ultérieures

Salaire minimum, valeur du point et jours fériés et chômés

SMG → SALAIRE MINIMUM GARANTI → 899,32 F par heure - 151 985 F par mois (base 169h)
 SMAG → SALAIRE MINIMUM AGRICOLE GARANTI → 764,43 F par heure - 129 189 F par mois (base 169h)

* BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

→ Valeur du point à compter du 1^{er} mai 2014 : **888 F**
 Avenant n°91 du 21 mai 2014 - Étendu JONC n°9054 du 20/07/14
 → Jours fériés chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord** > 1^{er} janvier - Lundi de Pâques - 1^{er} mai
 Ascension - 14 juillet - 15 août - 11 novembre - 25 décembre

* BOULANGERIE PÂTISSERIE

→ Valeur du point à compter du 1^{er} février 2013 : **902 F**
 Avenant n°17 du 18 février 2013 - Étendu JONC n°8899 du 25/04/13
 → Jours fériés chômés : **4 jours, avenant n°11 article 5 du 22/10/07** > 1^{er} janvier - 1^{er} mai - 2 jours variables fixés en entreprise

* COIFFURE

→ Valeur du point à compter du 1^{er} avril 2014 : **947 F**
 Avenant n°17 du 6 mars 2014 - Étendu JONC n°9054 du 29/07/14
 → Jours fériés chômés : **Pas de mention dans l'accord ni négocié** > 1^{er} mai (obligatoire AIT)

* COMMERCE ET DIVERS

→ Valeur du point à compter du 1^{er} février 2013 : **776 F**
 Avenant n°33 du 20 février 2013 - Étendu JONC n°8899 du 25/04/13
 → Jours fériés chômés : **7 jours obligatoires, article 28 de l'accord remplacé par l'avenant salarial n°33** > 1^{er} janvier - 21 avril (Pâques) - 1^{er} mai - 9 juin (Pentecôte) - 14 juillet - 24 septembre - 25 décembre (Noël)

* ESTHÉTIQUE

→ Valeur du point à compter du 1^{er} avril 2014 : **1 070 F**
 Avenant n°9 du 17 février 2014 - Étendu au JONC n°9054 du 29 juillet 2014 → Jours fériés chômés : **7 jours déterminés à l'article 40 de l'accord** > 1^{er} janvier - Lundi de Pâques - 1^{er} mai - Lundi de Pentecôte - 14 juillet - 1^{er} novembre - 25 décembre

* HÔTELS - BARS - CAFÉS...

→ Voir grille salariale (Rémunération par catégorie)
 Modification de l'article 21 / la prime d'assiduité est porté à 3 600 F - Avenant n°21 du 9 avril 2014 - Étendu au JONC n°9054 du 29/07/14
 → Jours fériés chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord** > 1^{er} janvier - Lundi de Pâques - 1^{er} mai - 14 juillet

15 août (peut faire l'objet d'une substitution par un autre jour non déjà férié chômé de la liste par négociation interne à l'entreprise. Cette substitution sera par contre définitive une fois actée) 24 septembre 11 novembre - 25 décembre

* INDUSTRIE

→ Valeur du point à compter du 1^{er} février 2013 : **764 F**
 Avenant n°27 du 11 février 2013 - Étendu JONC n°8899 du 25/04/13
 → Jours fériés chômés : **8 jours déterminés à l'article 26 de l'accord remplacé par l'article 4 de l'avenant n°27** > 1^{er} janvier - Lundi de Pâques - 1^{er} mai - Lundi de Pentecôte 14 juillet - 24 septembre - 1^{er} novembre - 25 décembre

* INDUSTRIES EXTRACTIVES MINES ET CARRIÈRES

→ Valeur du point à compter du 1^{er} avril 2012 : **725 F**
 Avenant n°16 du 14 mars 2012 - Étendu JONC n°8800 du 5/07/12
 → Jours fériés chômés : **6 jours, article 25 de l'accord > 3 jours obligatoires** > 1^{er} janvier - 1^{er} mai - 25 décembre
Et 3 jours choisis en fin d'année pour l'année suivante dans chaque entreprise

* TRANSPORTS SANITAIRES

→ Valeur du point à compter du 1^{er} mars 2012 : **1 050 F**
 Avenant n°11 du 21 février 2012 - Étendu JONC n°8784 du 15/05/12
 → Jours fériés chômés : **7 jours déterminés à l'article 47 de l'accord** > 1^{er} janvier - Lundi de Pâques - 1^{er} mai - Lundi de Pentecôte - 14 juillet - 1^{er} novembre - 25 décembre

Les fêtes légales

Les fêtes légales ci-dessous sont des jours fériés (code du travail article Lp 232-1 et Lp 232-2) ces jours ne sont pas forcément chômés : **1^{er} janvier - Lundi de Pâques - 1^{er} mai - 8 mai - Jeudi de l'Ascension - Lundi de Pentecôte - 14 juillet - Assomption - 24 septembre - Toussaint - 11 novembre - Noël**

Les heures perdues par suite de chômage des jours fériés ne donnent pas lieu à récupération. Les jours fériés chômés et leur nombre sont décidés par les partenaires sociaux de chaque convention collective et s'appliquent à l'ensemble de la profession. S'il n'existe pas de convention collective pour une profession les jours fériés chômés peuvent être décidés en entreprise au début de chaque année. Seul le **1^{er} mai** est férié et chômé pour tous. En cas de travail, la journée est payée et génère en plus une indemnité égale à la journée de travail à la charge de l'employeur.

Nos permanences et visites d'entreprises

Permanences

Un agent de la CMA répond à vos questions et effectue vos formalités d'entreprise dans les communes. Horaires : 9h - 11h30

* Province Sud

Contact CMA > **Christian FUZIVALA** - Tél. : 46 52 86

- **BOULOUPARIS** (à la mairie)
Vendredi 03 octobre - Vendredi 07 novembre
- **BOURAIL** (à l'antenne de la province Sud)
Mercredi 08 octobre - Jeudi 09 octobre -
Mercredi 12 novembre - Jeudi 13 novembre
Jeudi 27 novembre

- **THIO** (à la mairie)
Vendredi 21 novembre

Contact CMA > **Julie VERHAEGE** - Tél. : 28 23 37

- **PAÏTA** (à la mairie)
Tous les 2^{es} mercredis de chaque mois de 8h à 12h

* Province Nord

Contact CMA > **Poindimié : Audrey POABATY** - Tél. : 42 74 82

- **HIENGHÈNE** (à la mairie)
Mardi 07 octobre - Mardi 04 novembre
- **HOUAILLOU** (à la mairie)
Mardi 21 octobre - Mardi 25 novembre

* Province Iles Loyauté

Contact CMA Nouméa > **Kevin WENGER** - Tél. : 28 23 37

- **LIFOU** (à la Case de l'entreprise)
Jeudi 02 octobre - Vendredi 03 octobre -
Mercredi 05 novembre
- **OUVÉA**
Jeudi 30 octobre
- **MARÉ**
Jeudi 20 novembre



Visites

Un agent CMA se déplace dans votre entreprise. Prendre rendez-vous pour une des dates suivantes :

* Province Sud

Contact CMA > **Grégory ARMANDO** - Tél. : 28 23 37

- **DUMBÉA - NOUMÉA**
Tous les mardis et mercredis

Contact CMA > **Julie VERHAEGE** - Tél. : 28 23 37

- **NOUMÉA - MONT-DORE - PAÏTA**
Du mardi au vendredi

Contact CMA La Foa > **Christian FUZIVALA** - Tél. : 46 52 86

- **BOULOUPARIS**
Vendredi 03 octobre - Vendredi 07 novembre
- **BOURAIL**
Mercredi 08 octobre - Jeudi 09 octobre - Mercredi 12 novembre
Jeudi 13 novembre - Jeudi 27 novembre
- **THIO** (à la mairie)
Vendredi 21 novembre

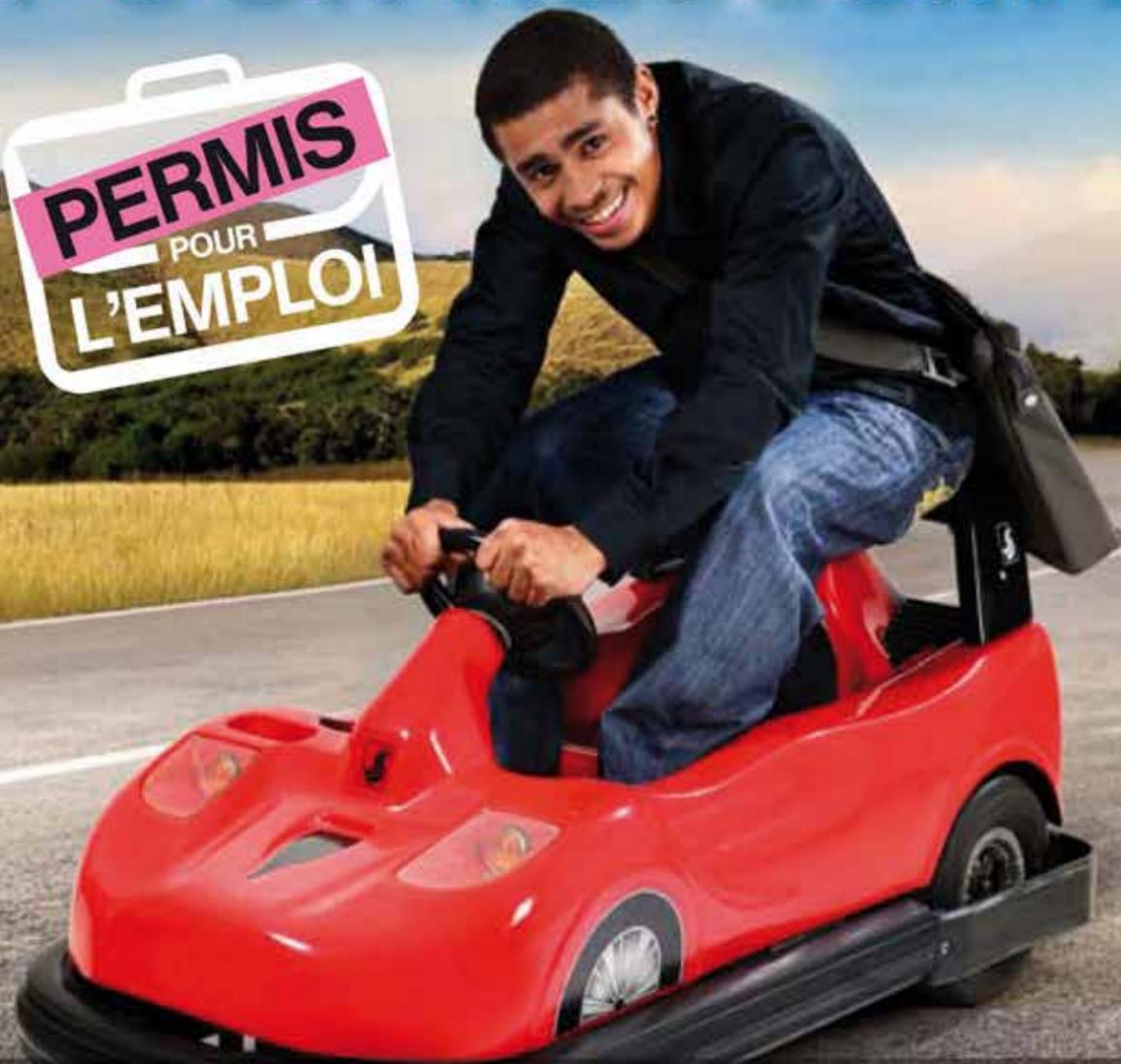
* Province Iles Loyauté

Contact CMA Nouméa > **Kevin WENGER** - Tél. : 28 23 37

- **LIFOU** (à la Case de l'entreprise)
Jeudi 02 octobre - Vendredi 03 octobre -
Mercredi 05 novembre
- **OUVÉA**
Jeudi 30 octobre
- **MARÉ**
Jeudi 20 novembre

UN PERMIS ! POUR RÉUSSIR !

PERMIS
POUR
L'EMPLOI



- Tu as 18 ans minimum
- Tu es demandeur d'emploi et admis en formation professionnelle ou tu as déjà effectué une première année d'apprentissage ou tu es en terminale Bac pro

PASSE TON PERMIS

POUR 15 000 F* !

Informations à la DITT Nouméa : 28 04 48
E-mail : permis-pour-emploi.ditt@gouv.nc
au bureau des permis de conduire à Bourail : 44 18 51
ou à l'antenne des services du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à Koné : 47 70 70

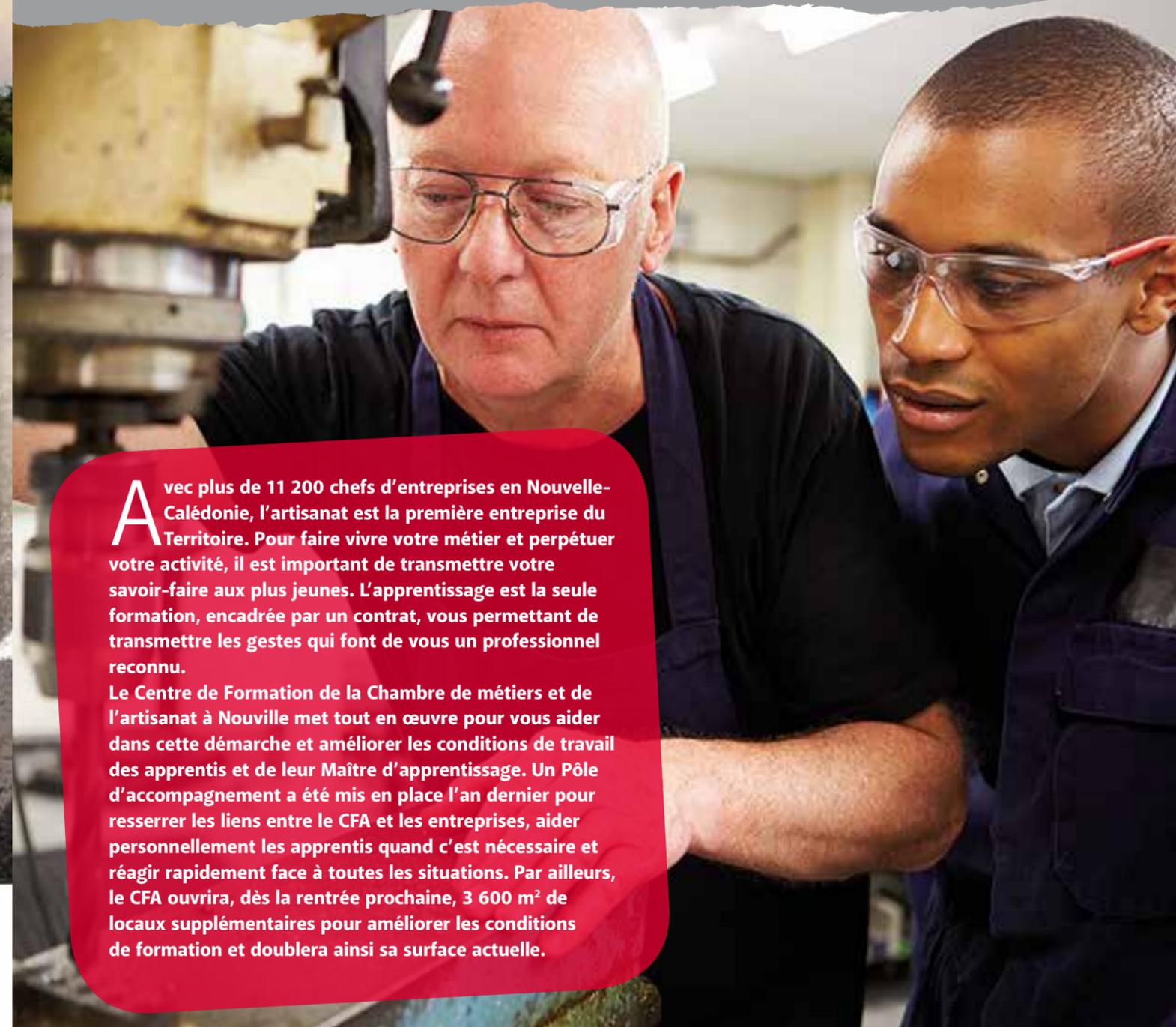
**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



DOSSIER

Textes : Virginie Grizon

L'apprentissage Misez sur l'avenir de votre entreprise !



Avec plus de 11 200 chefs d'entreprises en Nouvelle-Calédonie, l'artisanat est la première entreprise du Territoire. Pour faire vivre votre métier et perpétuer votre activité, il est important de transmettre votre savoir-faire aux plus jeunes. L'apprentissage est la seule formation, encadrée par un contrat, vous permettant de transmettre les gestes qui font de vous un professionnel reconnu.

Le Centre de Formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat à Nouville met tout en œuvre pour vous aider dans cette démarche et améliorer les conditions de travail des apprentis et de leur Maître d'apprentissage. Un Pôle d'accompagnement a été mis en place l'an dernier pour resserrer les liens entre le CFA et les entreprises, aider personnellement les apprentis quand c'est nécessaire et réagir rapidement face à toutes les situations. Par ailleurs, le CFA ouvrira, dès la rentrée prochaine, 3 600 m² de locaux supplémentaires pour améliorer les conditions de formation et doublera ainsi sa surface actuelle.

L'apprentissage en questions

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

C'est une formation qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans* d'apprendre un métier. L'apprentissage dure deux ou trois ans en fonction du diplôme préparé. Pendant cette période, le jeune reçoit une formation théorique et technique dispensée au Centre de Formation de la CMA-NC et une formation pratique en entreprise, sous la houlette d'un Maître d'apprentissage. **Le jeune passe une semaine par mois au CFA et trois semaines en entreprise.**

*Des dérogations à ces limites d'âge sont possibles.

Qui peut devenir Maître d'apprentissage ?

Tous les artisans ayant un CAP ou cinq ans d'expérience dans leur métier peuvent devenir Maître d'apprentissage.

Il peut être l'employeur, l'un des salariés ou encore une personne non salariée (conjoint, associé) si cette personne exerce effectivement des fonctions dans l'entreprise.

Comment ça marche ?

L'apprentissage est un véritable contrat de travail signé entre le Maître d'apprentissage et son apprenti. Les engagements sont simples :

- L'apprenti a envie de se former, il est motivé et curieux, que ce soit en entreprise ou au Centre de Formation. Il s'engage à respecter les heures de présence, les règles d'hygiène et de sécurité.

- En contrepartie, le Maître d'apprentissage s'engage à former et accompagner son apprenti. Il lui apprend son métier et lui transmet son savoir-faire. À l'issue de la formation, il peut proposer au jeune un emploi dans son entreprise. Il s'engage aussi à le rémunérer selon un barème basé sur un pourcentage du SMG (Salaire minimum garanti). **Le salaire d'un apprenti est exonéré des charges salariales.**

- Le CFA gère l'ensemble de l'apprentissage. Son objectif, c'est d'aider le jeune apprenti à apprendre son métier et à obtenir son diplôme dans les meilleures conditions. **Le CFA assure la coordination avec l'entreprise.** Il peut aussi apporter son soutien au Maître d'apprentissage et répondre à toutes ses questions.



Combien coûte un apprenti ?

Un apprenti revient moins cher qu'un salarié. En revanche, le Maître d'apprentissage doit le former et même si l'apprenti devient rapidement autonome, il y a forcément une période d'adaptation.

Concrètement, la rémunération de l'apprenti varie entre 40 % et 90 % du Salaire minimum garanti (SMG). Elle se calcule en fonction du niveau, de la durée de la formation et de l'âge de l'apprenti. Ce salaire correspond au minimum légal. De plus, une exonération totale des charges sociales CAFAT sur le salaire de l'apprenti est appliquée pendant toute la durée du contrat (toutefois, les apprentis bénéficient d'une couverture sociale prise en charge par la Nouvelle-Calédonie), ainsi qu'une exonération de cotisation au fonds d'intervention exceptionnel pour l'emploi des jeunes.

Prime à l'embauche :

Une prime à l'apprentissage est accordée aux employeurs par la Nouvelle-Calédonie :

- 180 000 F pour le premier apprenti
- 100 000 F pour le deuxième apprenti
- 100 000 F pour le troisième apprenti

Cette prime est versée en une fois après douze mois d'exécution du contrat et de présence de l'apprenti dans l'entreprise. Une prime d'aménagement du poste de travail peut être accordée à l'entreprise qui souhaite accueillir un apprenti reconnu comme travailleur handicapé par la C.O.R.H. Celle-ci s'élève à un montant maximum de 200 000 francs.

Le « plus » de l'apprentissage

En employant un apprenti, vous partagez vos méthodes de travail et lui enseignez vos propres techniques. **À l'issue de la formation vous pouvez recruter un salarié autonome et formé par vos soins.** C'est aussi une façon d'assurer l'avenir de votre métier et de votre entreprise lorsque vous préparez votre retraite, par exemple.

Interview

////////////////////////////////////

Pourquoi avez-vous choisi l'apprentissage ?

Pierre Lecam, électricien, gérant de LC Service et MA depuis cinq ans :

« J'aime bien former des jeunes. D'ailleurs, en cinq ans, j'ai eu trois apprentis et je trouve que c'est un enseignement de très bonne qualité. Il y a plein de choses qu'on n'apprend pas en cours alors l'apprentissage, c'est une bonne école. Bien sûr, lorsque l'apprenti arrive, il faut de la patience, expliquer plusieurs fois les consignes et prendre le temps d'être avec lui. Mais au fur et à mesure, il prend confiance et on peut lui confier des missions de plus en plus importantes, c'est gratifiant pour lui, comme pour moi et en plus, ça m'aide dans mon métier. On voit les jeunes évoluer personnellement et professionnellement, c'est très enrichissant et lorsqu'ils obtiennent leur diplôme, c'est une fierté ! Mon premier apprenti est parti en France et il a tout de suite trouvé du travail, je trouve que c'est encourageant et je me dis que j'y suis un peu pour quelque chose ! ».

Manfred Cassoti, son apprenti :

« Après la Terminale, j'ai décidé de faire un apprentissage. J'avais 19 ans, il fallait que je gagne un peu d'argent et seul l'apprentissage me le permettait. En plus, on apprend directement un métier et on est opérationnel rapidement. J'ai d'abord fait un CAP et je suis actuellement en dernière année de BP. Normalement, j'aurais mon diplôme à la fin de l'année. La relation entre le Maître d'apprentissage et l'apprenti, c'est important car c'est la personne qui nous forme. Quand on s'entend bien, c'est l'idéal mais c'est un peu comme les relations patron, employé. Quand chacun se respecte, ça fonctionne ».



Pierre Lecam et son apprenti Manfred Cassoti

L'apprentissage en chiffres

En 2013 :

837 candidats se sont inscrits pour apprendre un métier de l'artisanat. Ils ont passé des tests de positionnement pour 275 places à pourvoir en première année.

341 apprentis étaient en formation au CFA, toutes sections et tous niveaux confondus.

42 % des apprentis se sont formés aux métiers du bâtiment. Les effectifs ont augmenté en électricité et en maintenance automobile.

81 % des élèves inscrits ont été reçus à leur examen de fin d'année.



Devenir Maître d'apprentissage, c'est très simple !

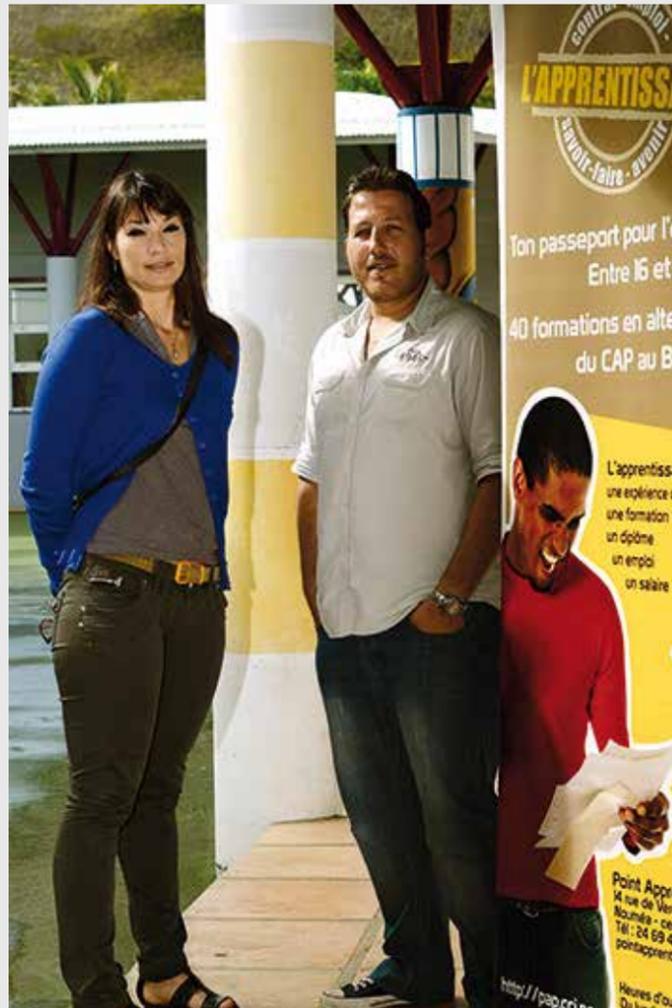
Devenir Maître d'apprentissage, c'est très simple ! Pour en faire la demande, il suffit de contacter le CFA (Tél. : 27 97 40) et de prendre un rendez-vous avec un Chargé de relation en entreprise (CRE). À l'issue de l'entretien, vous serez amené à faire une demande d'agrément, il s'agit d'un formulaire que vous remplirez avec l'aide du CRE. Ce formulaire est simple à remplir, il permet d'obtenir des informations de base sur votre entreprise et l'identité du Maître d'apprentissage. Cette demande est soumise à validation auprès de la Direction du Travail et de l'Emploi afin de vérifier les conditions d'accueil d'un apprenti. L'agrément obtenu a une validité de cinq ans.

On vous guide pour trouver un apprenti

Le Chargé de relation entreprise est là pour répondre à toutes vos questions, il vous guidera pour trouver un apprenti et assurer sa formation. Vous pouvez aussi contacter le Point A, le lieu unique d'information, d'orientation et de recrutement. Tous les candidats à l'apprentissage passent par ce guichet interconsulaire avant d'être dirigés vers la formation qui leur convient. Le Point A se déplace également dans les communes, via le Bus de l'apprentissage et dispose de bureaux, rue de Verdun, en centre-ville de Nouméa. Tél. : 24 69 49

Les clefs de la réussite

L'apprentissage est une expérience valorisante et enrichissante pour l'apprenti, comme pour le Maître d'apprentissage. « Pour que cela se passe au mieux, il faut préparer l'intégration de l'apprenti », conseille Cédric Klein, chargé de relations entreprises. L'apprenti se sentira davantage en confiance s'il connaît l'entreprise dans laquelle il travaille. L'idéal est de lui faire visiter les locaux, de le présenter à son Maître d'apprentissage et à l'ensemble du personnel. Vous pouvez aussi lui parler des habitudes de l'entreprise et de son contrat, des horaires à respecter, de la période d'essai, de la date de démarrage, de son salaire... « Il faut être attentif et suivre son travail, tout au long de son parcours », assure Cédric Klein. Dès qu'il entre en formation, l'apprenti dispose d'un carnet de liaison : le livret d'apprentissage. Ce livret permet de maintenir le lien entre le Maître d'apprentissage et le CFA. Il renseigne le MA sur la semaine de cours de son apprenti, son travail, ses notes, ses aptitudes et son comportement. L'apprenti note également les travaux effectués en entreprise ou chez lui et les observations. L'une des clefs de la réussite passe par le dialogue. Les chargés



Chargés des relations entreprises au CFA de la CMA-NC

de relations entreprises sont à votre écoute et le CFA met tout en œuvre pour que tout se déroule au mieux. N'hésitez pas à les contacter !

Nouveau le BP Esthétique

À la demande des professionnels du secteur de l'esthétique, le Brevet Professionnel est accessible à tous les titulaires d'un CAP esthétique. Il permet de compléter les compétences acquises en CAP, approfondir les techniques liées au soin du corps et préparer les candidats à exercer davantage de responsabilités. Le BP esthétique permet, par exemple, d'accéder au poste de collaborateur d'un institut de beauté.

Pôle accompagnement : ses missions

Trois questions à Joëlle Jaubert, responsable du Pôle accompagnement au CFA de la CMA-NC.

Le Pôle accompagnement a été créé récemment. Quels en sont les objectifs ?

En effet, le Pôle accompagnement a été créé il y a un peu plus d'un an. L'objectif est de coordonner les différents aspects de l'apprentissage et nous travaillons sur trois axes principaux, en collaboration très étroite avec le Pôle pédagogique. Premièrement, nous assurons le suivi de l'apprenti, depuis son recrutement jusqu'à la sortie du Centre de Formation en passant par un suivi personnalisé si nécessaire. Deuxièmement, nous suivons le recrutement des jeunes en étroite collaboration avec le Point A en les aidant dans la recherche d'entreprises identifiées. Le 3^e axe vise à une collaboration plus étroite avec le Maître d'apprentissage. L'objectif global, c'est de limiter les abandons en cours d'année.



Quelles actions concrètes avez-vous mises en place ?

Aujourd'hui, nous avons des réunions hebdomadaires au CFA pour faire le point sur la situation de chaque apprenti et mettons en place des actions d'accompagnement si nécessaire. En effet, les jeunes peuvent rencontrer des problèmes d'ordre professionnel, social, ou personnel. Actuellement, nous accompagnons 268 jeunes en suivi personnalisé. Nous veillons davantage à l'application du règlement intérieur, par la mise en place d'un permis à point. Depuis 2 ans, nous organisons également « les Trophées de l'apprentissage » qui récompensent les apprentis pour leur comportement en entreprise et leur parcours au CFA. Nous essayons aussi d'intensifier nos partenariats afin d'améliorer notre communication auprès du public. Dans ce sens, nous organisons régulièrement des visites du Centre et des ateliers ainsi que des demi-journées d'observation dans les ateliers pour les collégiens. ➔

8 / 9
& 23
OCT
HÔTEL LE
MÉRIDIEN

FORUM

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PREMIÈRE
ÉDITION

Prévenir :
une affaire
rentable!

en partenariat avec

Votre vie, c'est notre quotidien

SOIRÉES CONFÉRENCE ET ATELIERS
INSCRIPTIONS www.cafat.nc

Nous avons également tissé des liens plus étroits avec le PIJ (Programme information jeunesse) du Mont-Dore, la MIJ (Mission information des jeunes), et avons signé une convention de partenariat avec le RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) et l'École de la 2^e chance.

Quelle est la nouveauté concernant le renforcement du partenariat entre le Centre de Formation et le Maître d'apprentissage ?

C'est un axe très important car ce partenariat est essentiel. Aujourd'hui, nous disposons de trois Chargés de relations entreprises (CRE) qui accompagnent la signature des contrats lorsque l'apprenti arrive en entreprise, expliquent son rôle au Maître d'apprentissage et le renseignent à tout moment.

Les CRE sont disponibles et polyvalents. Nous avons également différents projets pour renforcer le lien entre les trois partenaires, comme proposer une formation aux nouveaux Maîtres d'apprentissage et mettre en place des évaluations de satisfaction.

615

C'est le nombre de visites d'entreprises pour le suivi des apprentis effectué par les formateurs et les Chargés de relation entreprise en 2013, soit 15 % de plus qu'en 2012.

17 formations préparées au CFA de la CMA-NC

CAP : Certificat d'Aptitude professionnelle - diplôme de niveau V en deux ou trois ans

MC : Mention complémentaire - diplôme de niveau IV en un an suite à un CAP

BP : Brevet professionnel - diplôme de niveau IV en deux ans

Titre professionnel : diplôme de niveau V en deux ans

➔ Métiers de bouche

CAP boucher (3 ans)
CAP boulanger (2 ans)
CAP pâtissier (2 ans)
CAP cuisine (2 ans)

➔ Métiers du bâtiment

CAP maintenance de bâtiments de collectivités (polyvalence du bâtiment) (2 ans)
CAP installateur sanitaire (2 ans) ou titre professionnel installateur en sanitaire et énergies renouvelables
CAP froid climatisation (2 ans)
CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques (2 ans)
BP installations et équipements électriques (2 ans)

➔ Métiers de la production

CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (2 ans)
CAP serrurier-métallier (2 ans)

➔ Métiers des soins du corps

CAP esthétique cosmétique, parfumerie (2 ans)
CAP coiffure (2 ans)
MC styliste-visagiste (1 an)
BP coiffure (2 ans)
BP esthétique, cosmétique, parfumerie (2 ans) (Nouveau !)

➔ Métiers de l'automobile

CAP maintenance des véhicules auto, option véhicules particuliers (2 ans)

Le CFA Lucien Mainguet s'agrandit

Les travaux des nouveaux locaux du CFA devraient être terminés en décembre. Dès la rentrée prochaine, les apprentis vont pouvoir investir les nouveaux locaux contenant cinq nouveaux ateliers, six salles de formation, des bureaux, des espaces de détente et de restauration. Parallèlement, les anciens locaux ont été rénovés afin d'améliorer les conditions de formation. Cela concerne notamment les plateaux techniques des ateliers mécanique, froid-climatisation, coiffure et esthétique.

L'ABONNEMENT

Une autre façon de voyager

L'Abonnement Aircalin vous donne accès à des tarifs préférentiels et vous apporte des avantages exclusifs : flexibilité, service dédié, et conditions de voyage privilégiées.

- 30% de réduction sur les tarifs publics Top Liberté et Top Hibiscus
- Choix du siège à la réservation
- Enregistrement et embarquement prioritaires
- Un bagage supplémentaire gratuit
- Accès aux salons Affaires

Renseignements au 26 55 34 ou 26 55 00

Aircalin
Nouvelle-Calédonie

www.aircalin.com

INNOVATIONS

FACILITER LES ACHATS DE SA CLIENTÈLE

PAIEMENT EN 2, 3, 4 FOIS

Grâce à ses nouveaux Terminaux de Paiement Electronique (TPE), la BNC vous permet de proposer à vos clients un paiement en 2 ; 3 ou 4 fois par carte bancaire.

Banque de Nouvelle Calédonie
La banque, en mieux.

BNCline
257 400

BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE S.A. au capital social de 8.951.274.000 F.C.F.P. - RCS Nouméa 748047688 - Risl 047 688 001 - Siège social : 10 avenue Foch - BP L3 98849 Nouméa Cedex Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles R 514-15 et R 530-11 du Code des assurances - Tél : (687) 25 74 00 - Fax : (687) 27 41 42 - Courriel : contact@bnc.nc - Septembre 2014

Élections consulaires 2014



Daniel VIRAMOUTOUSSAMY reconduit à la présidence de la CMA-NC

Suite aux élections du 10 juillet dernier, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat, réunis en Assemblée Générale Constitutive le mardi 5 août, ont désigné le président, les membres du Bureau et ceux des commissions internes de la Chambre consulaire. Vingt-quatre chefs d'entreprises, représentant les quatre secteurs d'activité de l'artisanat, ont été désignés pour siéger

à la CMA-NC avec un mandat de cinq années. Ces élus sont issus d'une liste unique, soutenue par les deux syndicats professionnels représentatifs des artisans : l'UPA et la CGPME. Mardi 5 août, ce sont 23 élus présents, réunis en Assemblée Générale Constitutive, qui ont reconduit le président sortant, Daniel VIRAMOUTOUSSAMY.

Les élus CMA interviennent à plusieurs niveaux :

➔ Orientations stratégiques :

Les élus de la CMA « portent » la stratégie. Au sein des commissions, du bureau ou de l'Assemblée générale, leurs positions et décisions guident l'action des salariés sur le terrain.

➔ Institutionnel :

Les élus interviennent pour faire entendre la voix de l'artisanat et défendre ses intérêts généraux auprès des pouvoirs publics et acteurs socio-économiques. Les élus s'impliquent dans cette action essentielle et souvent méconnue au cours de différentes réunions et conseils d'administration où ils siègent.

➔ Développement local :

En relation étroite avec les élus de terrain, qu'ils soient provinciaux ou communaux, les élus consulaires inscrivent l'action de la CMA dans le développement local et durable, au bénéfice des entreprises de l'ensemble du pays.

24 élus CMA

Les 10 membres élus du Bureau



DANIEL VIRAMOUTOUSSAMY
Président CMA
Chaudronnerie - Ferronnerie



ALBERT WEISS 1^{er} vice président
Fabrication d'éléments en métal pour le bâtiment



CHRISTIAN HOURTOLOU 2^e vice président - Réparation mécanique automobile



MARIE-LAURENT LE PANSE Trésorier
Menuiserie - Ébénisterie



LAURENCE ACITINO Trésorière adjointe
Service d'ambulances



VINCENT BEZE Secrétaire du bureau
Boucherie - Charcuterie



GASTON PODLEJSKA Secrétaire adjoint du bureau
Fabrication Bijoux Fantaisie



SOEKINAH SOENKONO Secrétaire adjoint du bureau
Couture d'ameublement



DIDIER BUREAU Secrétaire adjoint du bureau
Carrosserie - Peinture



PATRICK MUET Secrétaire adjoint du bureau
Installation de matériel électrique

Les 14 élus CMA



JEAN-PIERRE BIDAULT Plomberie & installation sanitaire



JEAN-FRANCISKO BOUME BTP Terrassement



PHILIPPE COURTOT Construction & rénovation bâtiment



PHILIPPE ESTIENNE Tous travaux électriques



GEORGES LAI THAM Boulangerie - Pâtisserie



JEAN-LOUIS LAVAL Traitement anti acarien



MARIE-FRANCE MATSUDA Peinture en bâtiment



CHRISTIAN NAUD Boucherie - Charcuterie



MICHEL SAMOKINE Coiffure



JACKY TEUFERT Peinture en bâtiment



PATRICK TOURIGNY - Réparation installation électrique



WAMO WAITHIKO Maçonnerie - Gros œuvre



DANIEL WAMOWE Revêtement de sols



MADELEINE WANAKAEN Blanchisserie

Les déchets professionnels : les réduire plus, pour les gérer moins !

Cartons, films plastiques, sciures de bois, chutes de métal, ferraille, fond de pots de peintures, huiles... chaque entreprise se trouve confrontée à la gestion des déchets qu'elle produit, et les solutions et exigences de gestion des déchets se multiplient sur le Territoire.

Trier, faire récupérer, déposer en déchèterie ou quai d'apport volontaire... cela prend du temps dans le planning d'une entreprise. Stocker, trier, gérer, c'est bien, mais c'est coûteux. Alors pourquoi ne pas réduire vos déchets ?

La prévention des déchets : réduisez votre quantité de déchets

La prévention des déchets est une démarche complémentaire de la gestion des déchets. Elle vise trois objectifs :

- Éviter de produire le déchet
- Réduire la dangerosité du déchet
- Faciliter l'élimination des déchets restants

La prévention des déchets regroupe des actions à mener avant de produire son déchet. Il s'agit d'une démarche qui vise à s'interroger sur l'organisation de son activité, afin de diminuer l'impact de ses déchets sur l'environnement en réduisant la quantité et la dangerosité.

Quel intérêt pour l'entreprise artisanale ?

- Réduire ses déchets = limiter leur dangerosité pour notre environnement

En effet, la gestion des déchets (tri, recyclage, traitement, ...) réduit mais ne supprime pas l'impact environnemental. Limiter son impact revient donc à limiter sa production de déchets ainsi que leur dangerosité.

- Réduire ses déchets = maîtriser ses coûts !

Le traitement des déchets est payant dans de nombreux cas : accès aux déchèteries, traitement des déchets dangereux,

recyclage de certains déchets, collecte. Mettre en place une démarche de prévention des déchets présente un intérêt économique pour l'entreprise : en connaissant sa production de déchets, on peut évaluer son coût, et tenter de le maîtriser, voire de le réduire !

Pour plus d'informations sur l'intégration des coûts voir le numéro précédent de l'InfoMétiers, (n°42 – téléchargeable sur le www.cma.nc).

Comment faire ?

→ 1/ Tout d'abord il faut connaître ses déchets. Pour cela il faut prendre le temps d'évaluer quels déchets l'entreprise produit et en quelle quantité.

→ 2/ Ensuite, il s'agit de réduire vos déchets par diverses actions :

- **Réutiliser** : par exemple les cartons peuvent servir pour emballer certains produits ou comme protection.
- **Donner** : par exemple, la sciure de bois produite par les menuisiers peut servir aux garagistes comme absorbant des huiles.
- **Réparer** : on peut faire réparer ses outils ou alors son matériel informatique pour les faire durer plus longtemps.
- **Optimiser** : de nombreux éléments peuvent être optimisés, comme les découpes pour limiter les chutes, l'organisation, le stockage, le choix de l'emballage des matières premières, ...
- **Acheter durable** : Acheter des produits éco conçus, avec un label environnement, sans pictogramme de danger par exemple permet de réduire la dangerosité des déchets.

La connaissance des déchets permet également d'évaluer, d'intégrer et donc de maîtriser ses coûts.

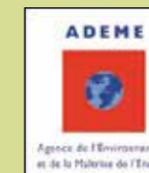
Pour vous accompagner dans une démarche de prévention des déchets et d'intégration des coûts qui y sont liés, faites appel à votre conseiller Environnement à la CMA. Il vous aidera à connaître vos déchets et les solutions pour les traiter, ainsi que des pistes pour les réduire. Pour plus d'informations : 28 23 37 ou karine.lacroix@cma.nc

Semaine Européenne de Réduction des Déchets : Artisans, soyez volontaires !

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) est un événement à l'échelle européenne, dont l'objectif est de sensibiliser les publics à la réduction de leurs déchets sur le long terme. Relayée sur le territoire par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, (ADEME), la SERD 2014 se tiendra du 22 au 30 novembre prochain.

De nombreuses actions vont être valorisées, et la CMA souhaite mettre en avant des entreprises qui ont des pratiques qui limitent la production de déchets (choix des produits, des emballages, réutilisation des chutes, revente...).

Si vous souhaitez faire part de vos bonnes pratiques, ou être conseillé sur ces sujets, n'hésitez pas à contacter Timothée CHUILON au 28 23 37 ou timothee.chuilon@cma.nc



L'imprimerie Haute Définition

Tout papier d'imprimerie de 80 à 300 g, en petites et moyennes quantités !

- Cartes de visite
- Flyers
- Dépliants
- Brochures
- Bons-cadeaux
- Enveloppes
- Menus
- Affiches
- Faire-part
- Billetterie...

Format d'exception jusqu'à
320 x 980 mm

Tél. 27 25 16 - digiprint@digiprint.nc
140 rue Bénébég - Magenta - 98800 Nouméa

Qualité, prix & délais !

Texte et photo : Annabelle Noir

Sharon Vialle, créatrice de faire-part et d'articles de papeterie évènementielle



Créatrice multiscartes

Maquettiste de profession, la mise en page n'a aucun secret pour Sharon Vialle. Mais l'envie de créer lui démangeant le bout des doigts, elle a choisi de fonder son entreprise de réalisation de faire-part, l'Îlot Crevette.

À l'origine du faire-part, en France, il y a les lettres de décès que les familles faisaient porter au 17^e siècle pour annoncer la nouvelle à leur entourage. Au fil des siècles, les occasions d'envoyer ces missives sont devenues plus nombreuses et joyeuses : naissance, baptême, mariage...

C'est justement pour la naissance de sa fille que Sharon Vialle a réalisé sa première création originale de faire-part. « Cela a marqué le début de mon activité. Pendant mon congé maternité, j'ai pu chercher des idées et les réaliser. » L'Îlot Crevette est alors à flot, reste à faire connaître ses réalisations. « Le bouche-à-oreille a d'abord fonctionné, puis j'ai participé au Salon du mariage qui m'a apporté des clients. J'ai travaillé sur des thèmes très différents. »

Les créations de Sharon sont du sur-mesure. « Je me nourris des besoins et des envies des gens », ajoute-t-elle, ce qui l'amène

à diversifier ses productions. En effet, dans le catalogue du site Internet de l'Îlot Crevette, on peut découvrir des décorations de table (menus, boîtes, emballages de chocolats, etc.), des livres et des albums (grossesse, naissance, livre d'or) ou encore des bougies personnalisées. « Comme je n'en trouvais pas pour le baptême de mon fils, j'ai cherché le moyen d'en faire moi-même ! », lance Sharon. L'artisane confectionne tous ses articles de ses doigts de fée, de la découpe à l'assemblage, en passant par l'embellissement : pose de rubans, couture, paillettes... Son atelier est une véritable caverne d'Ali Baba. Sharon commence aussi à trouver des partenaires pour proposer de nouveaux produits, avec de la vannerie par exemple. L'Îlot Crevette n'a pas fini de nous étonner !

Îlot Crevette
Site Internet : www.ilotcrevette.info
Mob. : 87 54 51
Email : ilotcrevette@gmail.com

PARCOURS

Très jeune, Sharon Vialle s'est passionnée pour la mise en page et l'informatique. « Au collège, je m'amusais à taper mes cours sur ordinateur pour les mettre en forme ». Un bac pro Industries graphiques en poche, Sharon a travaillé comme maquettiste PAO dans des agences de communication. À son arrivée en Nouvelle-Calédonie, il y a huit ans, elle a poursuivi cette activité en tant que salariée, et a lancé en parallèle l'Îlot Crevette afin de commercialiser ses premières créations. À l'époque, il s'agissait de tee-shirts pour enfants avec des motifs peints et de tableaux de sable. Ces derniers sont toujours en vente à l'atelier des femmes à Nouméa et à l'aérodrome de l'île des Pins. Ayant besoin de temps pour travailler son artisanat, Sharon est devenue maquettiste en freelance avant de se lancer à temps plein, fin 2012, dans la fabrication de faire-part et d'articles de papeterie.

Appel à témoins

Vous êtes passionné(e) par votre métier ? Et vous aimeriez faire partager votre savoir-faire et votre parcours aux lectrices et lecteurs d'InfoMétiers ? N'hésitez pas à contacter Laure Le Gall au 28 02 63 ou par e-mail : laure.legall@cma.nc

Nous améliorons votre qualité de vie, jour après jour.



Nadine B., conseillère au Service clientèle du Centre Financier à Nouméa, traite plus de 2 000 demandes par mois pour vous apporter les réponses adaptées dans les meilleurs délais.

Christophe R., technicien de l'unité de service de Koumac, assure l'entretien d'un parc de plus de 30 antennes Mobilis pour que vous ne manquiez aucun appel.



www.opt.nc

Le monde à portée de main

Sébastien Lecourtier, orthoprothésiste

Pro de la prothèse

PARCOURS

Alors qu'il était en classe de terminale, Sébastien a découvert le métier de prothésiste orthésiste par hasard. Sédait, le lycéen a décidé de changer d'orientation. « J'ai tout de suite été attiré par l'aspect manuel et bricoleur du métier. Et c'est une filière où il y a des débouchés ». Après avoir passé un bac scientifique, Sébastien est accepté au lycée d'Alembert à Paris, le seul établissement à l'époque à proposer un BTS d'orthoprothésiste. Il en existe désormais trois en Métropole. Les études consistent en une partie théorique avec des cours d'anatomie et une partie pratique en atelier où les étudiants se familiarisent avec les différents matériaux utilisés : plastique, résine, fibre de carbone... Aujourd'hui, en tant que chef d'entreprise, Sébastien Lecourtier espère que des jeunes calédoniens embrasseront cette formation pour perpétuer ce savoir-faire peu connu.

Appel à témoins

Vous êtes passionné(e) par votre métier ? Et vous aimeriez faire partager votre savoir-faire et votre parcours aux lectrices et lecteurs d'InfoMétiers ? **N'hésitez pas à contacter Laure Le Gall au 28 02 63 ou par e-mail : laure.legall@cma.nc**



Sébastien Lecourtier, à la tête de *Pom Santé*, est passionné par son métier. Son entreprise fabrique des appareils sur-mesure pour les personnes en situation de handicap.

Pas de blouse blanche pour Sébastien Lecourtier ! « C'est plus facile pour discuter avec les patients et découvrir au mieux leurs besoins. La blouse peut mettre une certaine distance », explique l'orthoprothésiste dont l'activité est centrée sur la fabrication d'appareillages sur-mesure : prothèses de jambe, de main, corsets, minerves... « L'orthèse soutient, tandis que la prothèse remplace », précise Sébastien. Dès l'Antiquité, les hommes ont fabriqué des systèmes, la plupart du temps en bois, permettant de se substituer à un membre. Mais c'est avec les guerres qu'est venu l'essor des technologies employées actuellement. Le métier d'orthoprothésiste est essentiellement manuel. « Il faut aussi avoir une approche très fine du handicap et surtout, être à l'écoute du patient. Le matériel doit répondre à son utilisation au quotidien », insiste le gérant de *Pom Santé*. Tous deux diplômés en 1992, Sébastien et son épouse Carole, se sont ensuite installés en Nouvelle-Calédonie. Le couple est alors employé par une société qui fabrique du matériel prothésiste et

commercialise du matériel médical. En 2006, les deux activités ont été séparées et les Lecourtier ont repris à leur compte la fabrication d'appareils en créant *Pom Santé*. En s'implantant à Yahoué, l'entreprise a gagné en espace pour ses ateliers. C'est l'envers du décor que les patients ne voient pas, mais là où tout se crée... Après le moulage effectué avec du plâtre ou à l'aide des technologies numériques, la fabrication peut commencer. Sébastien supervise les différentes phases et met encore la main à la pâte. Vient ensuite la phase de réadaptation où l'orthoprothésiste voit les dernières modifications à apporter à l'appareil, tandis que le patient apprend à l'utiliser. Un savoir-faire aussi précieux qu'utile que *Pom Santé* dispense aussi en province Nord, avec son antenne de Koné.

Pom Santé
Lot 4 – Parc des entreprises de Yahoué,
Nouméa – Tél. : 46 45 64
Email : direction@pomsante.nc

Transmettre reprendre une entreprise, la CMA à vos côtés !

Conseils personnalisés, discrétion et expertise : le service de développement économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat est à votre service. Sur l'ensemble du territoire, nos conseillers vous aiguillent gratuitement dans vos projets de cession ou de reprise.

NOUMÉA

→ **Esthétique** Réf. : serv1864a
Vente droit au bail – Local de 57 m² agencé avec 3 cabines dont 2 avec douches, réserve, terrasse abritée, vitrine, climatisation et parking – Totem pour enseigne – Proximité professions libérales et banque – Possibilité tout commerce
• **Date création/reprise** > 2006
• **Rayonnement** > Nouméa
Prix : 4,7 U (négociable)

→ **Esthétique** Réf. : serv1764f
SARL – Local idéalement situé et aménagé (2 cabines et zone de stockage) – Matériel nécessaire à l'activité opérationnel et bien entretenu, pas d'investissement à prévoir – Fort potentiel
• **Date création/reprise** > 1996
• **Rayonnement** > Nouméa, Grand Nouméa
Prix : 12 U

→ **Coiffure hommes** Réf. : serv1764a
El – Salon aménagé, bien situé en centre – ville, avec parking public – Clientèle fidélisée, de proximité – Très bonne rentabilité
• **Date création/reprise** > 1997
• **Rayonnement** > Nouméa
Prix : 7 U

→ **Coiffure mixte** Réf. : serv1764b
SARL – Salon de coiffure très bien situé en centre-ville – Local de 44 m² – Clientèle fidélisée (depuis 15 ans) – Potentiel de 3 coiffeurs – Chiffre d'affaires à développer
• **Date création/reprise** > 1975
• **Rayonnement** > Nouméa
Prix : 11 U (négociable)

→ **Coiffure mixte** Réf. : serv1764d
El – Local de 90 m² – Potentiel de développement de l'activité (extension des jours d'ouverture, diversification des prestations, aménagements...)
• **Date création/reprise** > 2005
• **Rayonnement** > Nouméa, Ducos
Prix : 13 U

→ **Laverie** Réf. : serv1764j
Urgent cède pour changement d'activité, entreprise de laverie située à Nouméa. Equipements récents et chiffre d'affaires croissant.
• **Date création/reprise** > 2011
• **Rayonnement** > Nouméa, Grand Nouméa
Prix : 7 U

→ **Fleuriste** Réf. : serv1764h
SARL – Local de 60 m² aménagé pour la fabrication et la vente – Pignon sur rue – Clientèle fidélisée – Bonne rentabilité – Marge de développement intéressante
• **Date création/reprise** > 1984
• **Rayonnement** > Nouméa, Grand Nouméa
Prix : 15,5 U (négociable)

→ **Carrosserie** Réf. : serv1764i
Cède pour cause de départ en retraite activité de carrosserie parfaitement fonctionnelle – Équipe en place, gestion simple – Clientèle largement fidélisée de professionnels réguliers de l'automobile, bail commercial réédité pour neuf ans – Chiffre d'affaires stable
• **Date création/reprise** > 2004
• **Rayonnement** > Nouméa, Grand Nouméa
Prix : 12 U

→ **Électricité Rénovation** Réf. : bat 1764g
EURL – Électricité Générale, dépannages, rénovations – Clientèle professionnelle en hausse – Matériel complet + 2 véhicules utilitaires – Rentabilité stable
• **Date création/reprise** > 1997
• **Rayonnement** > Nouvelle-Calédonie
Prix : 12 U

Plus d'informations
au 28 23 37,
demandez un conseiller
transmission-reprise.

→ BTP

Réf. : bat1764b

SARL – Entreprise immédiatement opérationnelle (contrats signés et matériel)
Potentiel de développement intéressant
Rentabilité stable

- **Date création/reprise** > 2007
- **Rayonnement** > Nouvelle-Calédonie
- Prix : 5 U (négociable)**

→ Plaquiste

Réf. : bat1764e

EI – Cédée pour cause de départ – Activité de pose de cloisons, faux plafonds, sous forgets, etc. CA en hausse régulière, contrats en cours
Matériel complet (véhicule + outillage)
Très bonne rentabilité et directement exploitable

- **Date création/reprise** > 2010
- **Rayonnement** > Nouvelle-Calédonie
- Prix : 9,8 U (négociable)**

→ Froid Climatisation

Réf. : bat1764f

Vends cause départ en retraite, activité de négoce/installation en froid/climatisation
CA en hausse régulière, excellente rentabilité, stocks importants – Outils productifs fonctionnels et équipes parfaitement opérationnelles – Livrée « clé en main » avec accompagnement cédant

- **Date création/reprise** > 2000
- **Rayonnement** > Nouvelle-Calédonie
- Prix : > 200 U**

→ Menuiserie

Réf. : prod1764c

SARL – Cause départ retraite – Menuiserie à forte notoriété – Fabrication et pose de meubles et aménagement – CA stable
Position dominante sur marché

- **Date création/reprise** > 1992
- **Rayonnement** > Nouvelle-Calédonie
- Prix : 75 U**

Koumac

→ Menuiserie

Réf. : prod1764b

EI – Local aménagé, situé en zone artisanale
Matériel entretenu – Clientèle de proximité
Bonne rentabilité – Potentiel de développement – Cession fonds de commerce + immobilier

- **Date création/reprise** > 1968
- **Rayonnement** > Koumac, Province Nord
- Prix : 52 U**



province-sud.nc

Actualités + Agenda + jeunes.nc + Démarches & Services + e-administration

Direction des Sports et des Loisirs
Direction de l'Environnement
Direction de la Culture
Direction des Ressources Humaines
Direction du Développement Rural
Direction des Finances
Direction du Système d'Information
Direction Juridique et d'Administration générale
Service de la Communication

LE
CENTRE
ADMINISTRATIF
DE LA
PROVINCE SUD

→ 6, ROUTE DES ARTIFICES
BAIE DE LA MOSELLE - NOUMÉA

→ Ouvert lundi au vendredi sans interruption de

→ de 7 h

à

18 h



→ Avec un numéro unique pour vous renseigner

ACCUEIL **20 30 40**



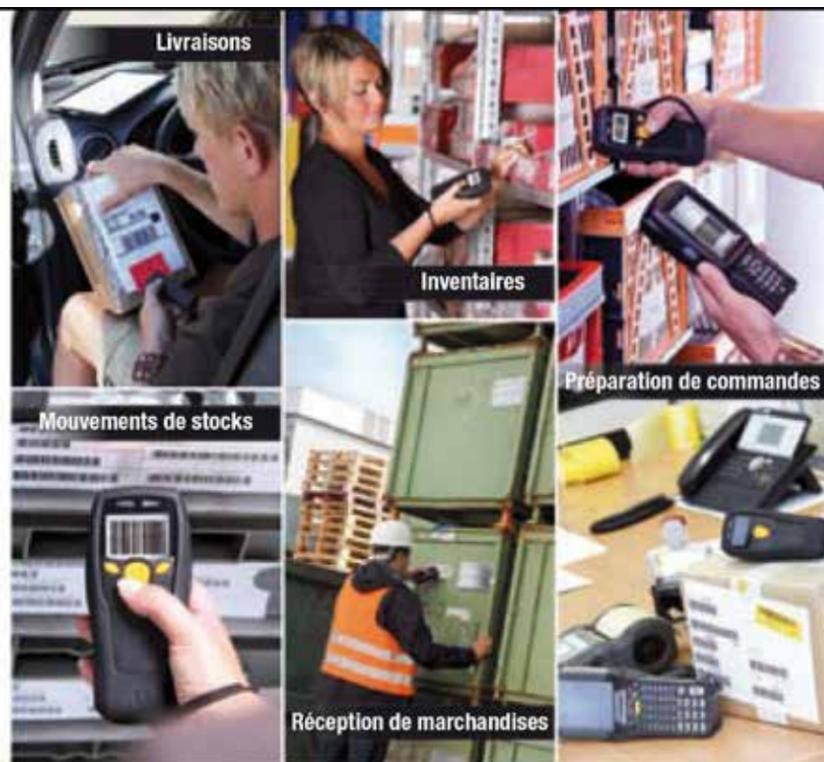
**LOGICIEL
SCAN NC**

**Finies les saisies manuelles...
Scannez tout !**

Développé par notre pool ingénierie, le logiciel Scan NC s'interface avec votre logiciel de gestion pour vous permettre de créer et d'éditer en toute simplicité des codes-barres puis de systématiser leur utilisation au quotidien lors :

- Des réceptions de commandes fournisseurs.
- Des préparations de commandes clients.
- Des mouvements de stocks.
- Des inventaires tournants ou annuels.

**Jusqu'à 60 % de temps gagné
chez nos clients calédoniens !**



**OFFICE
Plus**

www.officeplus.nc
65 avenue Foch

Tél : 24 20 40
Fax : 27 89 32



LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

TOUJOURS + CONNECTÉ TOUJOURS + MOBILE!



Informations, actualités en direct, conférences de presse, événements ponctuels, réunions politiques, vidéos... Où que vous soyez, ne manquez plus aucune actualité du pays avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; site internet, Facebook, Twitter, application smartphone et même tablette, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie se met à l'heure du numérique et vous suit partout !



/GouvNC



@GouvNC

NOUVEAU

 www.gouv.nc



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE